

**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation  
**Herausgeber:** Société jurassienne d'émulation  
**Band:** 51 (1947)

**Artikel:** Les vestiges de mégalithes dans le Nord du Jura  
**Autor:** Koby, Frédéric-Edouard  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-549815>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES VESTIGES DE MÉGALITHES DANS LE NORD DU JURA

par le docteur F.-Ed. KOBY

Les pages qui suivent n'ont pas la prétention de constituer une description complète de tous les mégalithes, ou présumés tels, qu'on peut rencontrer dans le Jura. Il s'agit plutôt d'une étude critique sur quelques soi-disant mégalithes, dans laquelle nous avons essayé de distinguer le vrai du faux, nous basant bien plus, comme nous avons accoutumé, sur la prospection personnelle et les sciences naturelles que sur de vieux grimoires. Un certain nombre des pierres décrites sont d'ailleurs inédites. Nos nombreuses prospections nous ayant surtout fait connaître les pierres intéressantes de la partie septentrionale du Jura bernois, ces dernières seront surtout traitées en détail. Mais parfois certaines analogies nous engageront à passer les frontières politiques de notre pays, si cela peut enrichir nos connaissances.

S'il existe dans notre contrée beaucoup de *pierres-à-traditions*, il n'y a, en échange, que très peu de vrais mégalithes. Nous aurons plus souvent qu'à notre gré l'occasion de montrer combien de pseudo-dolmens ou de pseudo-menhirs ont usurpé leur titre de mégalithes, mais nous pourrons aussi décrire quelques pierres vénérables trop peu connues. Nos discriminations n'ont pas la prétention d'être infaillibles. Il aurait fallu parfois faire des fouilles longues et coûteuses, qui n'auraient peut-être pas donné de résultats définitifs. Tel mégalithe que nous tenons pour douteux est peut-être authentique, et vice-versa. Nous n'apportons que notre opinion personnelle dans l'état actuel de nos connaissances.

D'abord quelques définitions :

*Mégalithes* : « un ensemble de monuments primitifs, composés d'un ou plusieurs blocs de pierres brutes ou grossièrement débruties » (Déchelette, p. 373, 1924). Les vrais mégalithes appartiennent à la préhistoire, et non à l'histoire.

*Dolmen* : « monument en pierre, couvert ou non de terre, d'une dimension suffisante pour contenir plusieurs tombes et formé d'un nombre variable de blocs bruts, soutenus horizontalement au-dessus du sol (primitif) par deux ou plus de deux supports » (de Bonstetten, 1865).

*Ciste* : petit caisson de pierres enterré contenant un ou deux squelettes en position repliée.

*Menhir* : pierre brute debout.

*Cromlech* : menhirs groupés en cercle.

*Bétyles* : « pierres auxquelles les peuples orientaux offraient des sacrifices et dont la vénération dura jusqu'à la fin du paganisme dans la région gréco-romaine » (Goury, p. 587, 1932).

*Trilithe* : table de pierre supportée par deux autres pierres.

*Pierres-à-cupules* ou à *écuelles* : pierre portant des creux arrondis réguliers, paraissant avoir été produits par la main de l'homme.

On a appelé période *mégalithique* l'époque où l'on élevait des mégalithes. Elle comprend la fin du néolithique et le commencement de l'âge du bronze, dit aussi *chalcolithique* (cuivre) ou *énéolithique*. Elle s'étend « *grossost modo* » entre 3000 ans et 1000 ans avant J.-C.

Les mégalithes sont surtout nombreux en Europe sur les côtes de l'Ouest, du Portugal en Scandinavie, y compris le Sud de l'Angleterre ; ils font défaut en Europe centrale, mais on en trouve en Asie et ailleurs.

Dans nos contrées, situées en bordure orientale de la zone occupée par ce qu'on a, assez improprement d'ailleurs, nommé « civilisation mégalithique », les mégalithes n'ont jamais été très nombreux. Cependant un nombre considérable de ces monuments ont disparu sans laisser de traces. Plusieurs circonstances leur ont été fatales : les dolmens, qui contenaient souvent des objets de valeur, ont été pillés, les menhirs, qui pouvaient gêner les cultures, ont été détruits impitoyablement. Les uns et les autres pouvaient aussi livrer du matériel de construction à bon marché.

Mais une autre raison, d'ordre mystique, a poussé sans répit à leur destruction : la lutte continue de l'Eglise chrétienne contre les adorateurs de pierres et les pierres elles-mêmes. Les extraits suivants, que nous empruntons à A. de Mortillet (1897), ne laissent aucun doute à ce sujet.

« Un canon du concile tenu à Arles en 452 fait savoir aux évêques sur le territoire desquels des infidèles révèrent des pierres, que, s'ils négligent de détruire ce culte, ils se rendent coupables de sacrilège.

Le concile tenu à Tours en 567 recommande au clergé de chasser de l'église quiconque sera vu faisant devant certaines pierres des choses qui n'ont rien de commun avec les prescriptions de ladite Eglise.

Un siècle après, en 668, le concile de Nantes appelant l'attention des évêques et de leurs serviteurs sur les pierres vénérées dans des lieux retirés et

boisés, où l'on fait des vœux et porte des offrandes, leur enjoint de les renverser et de les jeter dans des endroits si cachés que jamais leurs adorateurs ne puissent les retrouver.

En 689, le concile de Rouen dénonce ceux qui font des vœux aux pierres comme si c'étaient des autels, ou qui leur offrent des cierges et des présents, comme s'il y avait là quelque puissance qui pût leur dispenser le bien et le mal.

Deux conciles qui se tinrent à Tolède, l'un en 681 et l'autre en 693, menacent de diverses peines les vénérateurs de pierres.

Une charte de Chilpéric, dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle, prescrit de détruire les monuments de pierres qui existent dans les campagnes.

Au milieu du siècle suivant, saint Eloi, évêque de Noyon, défend aux chrétiens de faire des vœux ou des cérémonies diaboliques autour des pierres.

Dans un capitulaire de Charlemagne, rédigé à Aix-la-Chapelle en 789, il est dit : Au sujet des pierres où quelques insensés vont s'adonner à des usages superstitieux, nous ordonnons que cet abus si détestable et si exécrable à Dieu soit puni et détruit.

Des mesures semblables sont prises en Angleterre...

Dans ces documents trois mots sont usés : *petrae, lapides, saxae*.

Ne pouvant réussir à détruire le culte dont on entourait les monuments mégalithiques, et n'osant pas le renverser de peur des colères populaires, le christianisme songea à les sanctifier, à les placer sous la protection de la Vierge ou de quelque saint, afin de faire tourner à leur profit la vénération qui leur était vouée. Il a fallu avoir recours à des fraudes pieuses, à des mutilations insensibles. On s'est contenté de graver des croix sur leurs faces brutes (aux menhirs). Parfois, cependant, on a auparavant régularisé leur forme, en les épannelant grossièrement, et aux croix on a joint d'autres figures et même des inscriptions... »

On a prétendu que plusieurs passages de la Bible mentionnent la construction de monuments mégalithiques. Mais il convient de préciser. On lit (*Genèse*, XXXV, 14) :

« Et Jacob dressa un monument dans le lieu où Dieu lui avait parlé, un monument de pierres, sur lequel il fit une libation et versa de l'huile... »

Ailleurs (*Josué*, IV) lors du passage à sec du Jourdain il fut ordonné à un homme de chacune des douze tribus :

« Enlevez d'ici, du milieu du Jourdain, de la place où les prêtres se sont arrêtés de pied ferme, douze pierres, que vous apporterez avec vous et que vous déposerez dans le lieu où vous passerez la nuit... Josué dressa aussi douze pierres au milieu du Jourdain... et elles y sont restées jusqu'à ce jour... »

D'après le texte même, ces pierres ne pouvaient être que des cailloux roulés plus ou moins arrondis. Même en choisissant les plus grosses qu'un homme puisse porter, et en les accumulant, cela ne pouvait faire qu'un monceau informe et non un monument mégalithique, comme nous l'entendons ici. Ailleurs on voit encore des pierres utilisées comme autels (*Exode*) :

« Si tu m'élèves un autel de pierres, dit le Seigneur, tu ne le feras point avec des pierres taillées. Si tu y mets le ciseau, il sera souillé. »

Et enfin (*Deutéronome*) :

« Tu élèveras un autel au Seigneur ton Dieu avec des rochers informes et non-polis. »

Ces passages ont fait dire à H. Martin (1872) :

« Les monuments de pierres vierges que nous décrivons fort clairement la Bible ne sont pas des tombeaux. Ce sont les uns des autels, les autres des pierres du témoignage, des monimenta, dans le sens précis du terme. »

Toutefois un passage du *Lévitique* (26,1), que signalait déjà Quiquerez (1864), indique nettement une survivance d'un culte litholâtrique :

« Vous ne vous ferez point d'idoles, vous ne vous élèverez ni image taillée ni statue et vous ne placerez dans votre pays aucune pierre ornée de figures, pour vous prosterner devant elle. »

Ici il semble bien s'agir de bâtyles, assimilables à des menhirs.

Enfin, à un autre endroit, les monuments de pierres sont mentionnés dans un sens nettement réprobateur (*Nombres*, XXXIII, 50) où l'Eternel parle à Moïse :

« Lorsque vous aurez passé le Jourdain et que vous serez entrés dans le pays de Canaan, vous chasserez devant vous tous les habitants du pays, vous détruirez toutes leurs idoles de pierre... toutes leurs images de fonte... tous les hauts lieux. »

Comme on voit, les renseignements contenus dans la Bible sur les mégalithes sont passablement disparates. On ne peut que les mentionner sans en tirer de conclusion, si ce n'est qu'il n'est jamais question de vrais dolmens. On a trouvé d'ailleurs des mégalithes en Palestine. D'après Kohn leur érection daterait du commencement de l'âge des métaux. Mais on ne sait rien de précis sur les constructeurs.<sup>1)</sup>

L'hostilité vigilante de l'Eglise chrétienne vis-à-vis des adorateurs de pierres et des pierres elles-mêmes a, dans sa persistance, quelque chose qui ne laisse pas d'étonner. En effet, deux mille ans après que les derniers mégalithes aient été construits, l'Eglise voit encore en eux de dangereux concurrents. Il y a dans ce fait des facteurs psychologiques que ni le préhistorien, ni l'historien n'ont tirés complètement au clair. Les dolmens, comme monuments consacrés aux morts, ne sauraient encourir la réprobation d'une religion qui recommande d'honorer

1) L'énorme *Dict. de théol. cathol.* ne contient rien au mot « litholâtrie », mais toute une dissertation à « idolâtrie » considérée surtout comme conduisant à l'apostasie. On trouvera dans *Die Religion in Geschichte und Gegenwart*, à l'article *Steinkult*, une bonne mise au point. La question des mégalithes orientaux est traitée de façon approfondie par Wilke dans la *Reallexikon der Vorgeschichte*, à l'article *Megalith-Grab*. Des cartes géographiques montrant la dissémination des monuments mégalithiques se trouvent dans de Bonstetten et dans Bandi (*Arch. suisses d'Anthrop. gén.* 1946, p. 41), ainsi que dans le *Reall. der Vorgesch.*

les morts. Il est possible que ce soit surtout les menhirs qui aient été visés. Alors, quand on se souvient de la forme phallique qu'affectent parfois ces pierres-debout (par ex. en Afrique du Nord, voir aussi Octobon, 1931, p. 506, 559), on saisit sur le vif l'antagonisme qui oppose deux conceptions philosophiques irréductibles : la gréco-romaine et la chrétienne. Il est possible d'ailleurs que la signification phallique ait été attribuée après coup à certains menhirs, bien qu'ils n'aient jamais été l'objet d'un culte érotique.

Pour la commodité de l'exposé nous traiterons d'abord des faux mégalithes, puis des mégalithes présumés, disparus ou introuvables, puis des mégalithes douteux et enfin des vrais mégalithes.

## I. Les faux mégalithes

Dans les parties de notre pays qui ont été recouvertes par les glaciers, les faux mégalithes sont surtout représentés par des blocs erratiques, surtout si par hasard des causes naturelles les ont dressés. Dans le Nord du Jura, qui comme on sait, a été respecté par les glaciers, ce rôle sera tenu soit par des aiguilles naturelles de calcaire, soit par des blocs éboulés, soit, beaucoup plus rarement, par des dalles placées debout par un jeu de la nature.

On n'a pas encore fait, en Suisse, d'étude critique sur les vrais et les faux mégalithes. Les auteurs répètent en général sans les contrôler les assertions antérieures. Aussi ne faut-il pas s'étonner s'il existe surtout beaucoup de « menhirs » qui ont usurpé un faux état civil.

Nous allons montrer, par un exemple concret, comment les choses peuvent se passer. Et nous choisirons pour cela le plus beau « menhir » de Suisse, celui de Grandson. V. Bourgeois a consacré en 1926 une étude attrayante, mais peu critique, aux monuments mégalithiques du pied du Jura, dans laquelle il s'exprime comme suit :

« A un quart d'heure au-dessus de Grandson, non loin du réservoir des eaux de cette ville, l'on voit se dresser, tout blanc dans le ciel bleu, admirable de forme et d'élégance, un énorme bloc de pierre, comme une gigantesque aiguille sortant de terre. C'est un menhir véritable, mais dont l'existence fut longtemps ignorée. En effet, il avait subi le sort de nombre de ses confrères, mais ce fut ce qui le sauva de la destruction complète et irréparable, c'est-à-dire que, gênant pour les cultures, il avait été enterré au lieu d'être brisé par la poudre et exploité comme matériel de construction ou comme gravier de route. Le moyen était simple. Après avoir pris la mesure de la pierre, l'on creusait tout à côté un trou profond correspondant à ses dimensions, et une fois la tranchée ouverte l'on culbutait dedans le bloc, le recouvrant de terre, et le tour était joué.

Il fut découvert non loin de l'emplacement où il se dresse aujourd'hui, au lieu dit « les Echitelards » et à quelques mètres de la nouvelle route de Grandson à Fiez, par un cultivateur, au mois de mai 1895. En homme avisé et ayant déjà travaillé à des fouilles lacustres, cet agriculteur informa immédiatement M. Criblet, ingénieur à Grandson, qui reconnut au premier coup d'œil que l'on venait de mettre au jour un menhir authentique, témoin superbe des peuples qui avaient habité notre contrée aux temps préhistoriques.

Il mesure une longueur totale de 3 m. 40, avec un diamètre de 90 cm. à la base et qui va diminuant jusqu'à 50 cm. au sommet. Son poids est évalué par Criblet à environ 3000 kilos. Il est placé au point culminant entre la route de Grandson à Neuchâtel et le vallon de l'Arnon, à la cote approximative de 495 m. au-dessus du niveau de la mer. De là on domine tout le pays à grande distance... »

Sans doute, cette histoire est plausible. Mais le lecteur possédant pour un sou de sens critique se demandera sur quoi on s'est basé, pour affirmer d'abord qu'il s'agissait d'un menhir et ensuite qu'il a été enterré. Bourgeois n'en disant rien, recherchons ailleurs. Heierli (1901) ne parle pas de ce monument, ne consacrant que quelques pages de son excellent traité à la question des mégalithes. Schenk (1912) donne une version identique à celle de Bourgeois. Mais l'ingénieur Criblet a publié (1895) un rapport sur ce « menhir » dans lequel on lit :

« En défonçant son champ, vers la fin du mois de mai dernier, lieu dit aux Echitelards, à quelques mètres de la nouvelle route de Grandson à Fiez, M. Jules Dizerens, agriculteur, mit à nu une énorme pierre couchée, recouverte d'environ 0 m. 50 de terre. Ayant déjà travaillé pour nous à des fouilles lacustres de l'âge de la pierre, il soupçonna de suite qu'il n'avait pas mis la main sur un vulgaire caillou et nous fit part de sa découverte. — **Au premier coup d'œil, il ne fut pas difficile d'affirmer qu'il avait trouvé un menhir renversé des temps préhistoriques.** » (C'est nous qui soulignons).

Cette affirmation catégorique de Criblet est censée remplacer les preuves d'authenticité. Aucune mention n'indique que le sol avait été remué, comme un examen attentif de la terre l'aurait montré. Il n'est pas dit non plus que le monolithe se trouvait sous une élévation de terre, comme cela aurait le cas s'il avait été enterré dans les temps modernes. Le bloc n'a d'ailleurs pas été trouvé à l'endroit culminant qu'il occupe actuellement. Le rapport est accompagné d'un dessin coté indiquant les dimensions du bloc erratique. D'après cette esquisse au 40<sup>e</sup> on voit que le sol était parfaitement horizontal au-dessus du bloc et que la surface de celui-ci était située exactement à 32 cm. au-dessous du sol. Une grosse pierre enterrée aussi superficiellement aurait été particulièrement dangereuse pour les socs de charrue. Si le bloc avait été placé debout pendant un certain nombre de siècles, on verrait aussi probablement à la partie enterrée des altérations de surface autres qu'à la partie exposée à l'air.

Tout indique donc qu'il s'agit d'un bloc erratique banal, d'une forme particulièrement élancée, que l'accroissement continu de l'humus a peu à peu enterré. On sait que dans les plaines alluvionnaires les

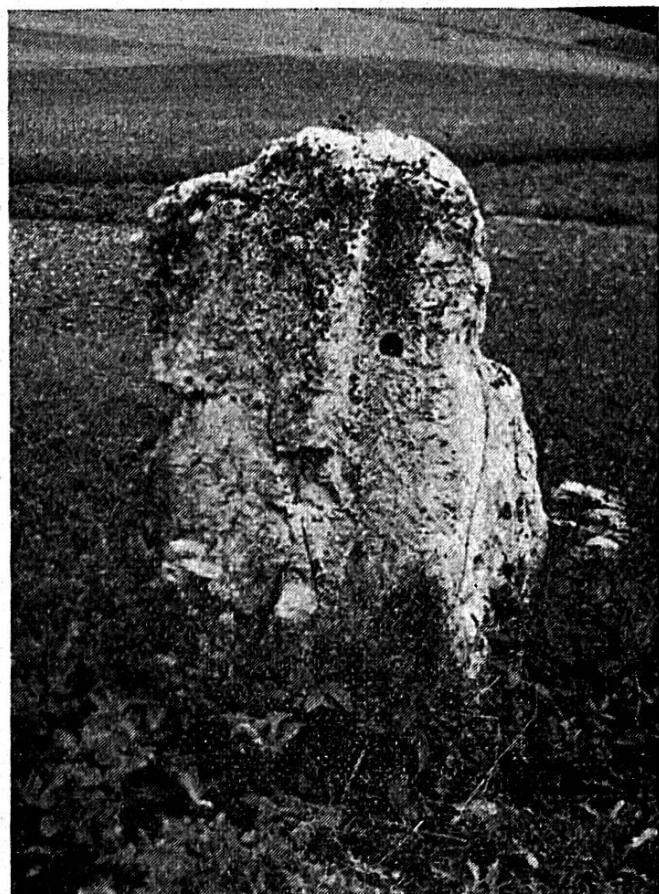


Fig. 1. — *Exemple de faux mégalithe. Pilier de porte de pâturage isolé, près de Sornetan, avec perforation cylindrique régulière et trace du montant de bois.*

Photo de l'auteur.

blocs erratiques peuvent se trouver à plusieurs mètres de profondeur, mais même ailleurs ils peuvent être enterrés dans l'humus. Par exemple, un grand bloc en schiste cristallin du Valais, même matériel que celui du « menhir » de Grandson, se trouve recouvert de terre près de Bellelay. Le bloc de Grandson, ayant été officiellement classé comme monument « historique » par décret du 21. XI. 1902, il est probable que cette consécration suffira au grand public et que le sceptique, qui voudrait faire une enquête sur place, serait probablement mal reçu, pour plusieurs raisons sur lesquelles il est inutile d'insister... <sup>1)</sup>

1) L'histoire du « menhir » de Grandson est hautement instructive parce quelle montre bien les interactions de l'auto et de l'hétéro-suggestion. Un cas parallèle dans la préhistoire suisse est le suivant : Un simple ouvrier, travaillant dans une grotte à ours pour M. Bächler, trouve des os usés par l'attrition naturelle. Ne serait-ce pas des instruments ? Que si, puisqu'on peut s'en servir pour dépouiller un animal. M. Bächler en est persuadé, bien qu'il ait formellement déclaré auparavant que le Wildkirchli ne contenait aucun instrument en os. Le comité de la Société suisse de préhistoire, n'ayant aucune expérience en fait de grottes à ours, en est aussi convaincu. Il convoque une commission, composée surtout d'amis de M. Bächler qui décrète dans l'anonymat, mais à l'unanimité, paraît-il, que ce sont bien des instruments. Et ainsi est créée une nouvelle industrie, celle des instruments osseux du paléolithique alpin !

Dans les parties du Jura qui n'ont pas été recouvertes de glaciers, les faux mégalithes sont le plus souvent calcaires. Quand le bloc de rocher est encore en connexion avec le banc natif, il peut s'agir de roche-à-tradition, mais pas de mégalithe, ce qu'on reconnaît assez aisément. Nous ne citerons que quelques exemples caractéristiques. Quand il s'agit de rochers éboulés, comme la Pierre-de-l'Autel à la Caquerelle, le diagnostic peut présenter quelques difficultés, qui augmentent encore quand le matériel n'est pas calcaire (Caillou de Sornetan). Nous verrons, avec exemples à l'appui, que la nature peut parfois imiter un dolmen (Grandgourt, N. de Chercenay). D'autre part des monolithes, restes d'habitations disparues, peuvent simuler des menhirs. Il faut aussi se méfier des anciens murs de pâturages, surtout si, les limites ayant été déplacées, il ne reste plus qu'un des piliers des portes (Voir fig. 1.) Ils sont parfois si frustes qu'il n'est pas facile de les reconnaître comme tels. Enfin des groupements de pierres plates, assemblées dans les temps modernes, peuvent rappeler les dolmens (La Caquerelle) et dans de rares occasions la nature peut ériger des pseudo-menhir (Combasson).

### La Fille-de-Mai

Coordonnées : 580 025 / 250 625 Dimensions : 15-20 m. de haut.

Roche : calcaire rauracien. Altitude : 715 m. environ.

Bibliographie : Quiquerez, *Emulation*, 1856-57, p. 113-116 ; 1869-71, p. 38, etc. J.-B. Greppin, *Jura bernois*, 1870, p. 230.

Dictionnaire géographique de la Suisse, p. 311, 541. Joliat, *Emulation*, 1934-35, p. 114.

Iconographie : croquis très approximatif dans Quiquerez, 1856-57.

Dict. géogr. : Photo dans Joliat, 1934-35.

La Fille-de-Mai est le type de la roche riche en traditions, mais uniquement en traditions. C'est un reste de dénudation et d'érosion et tout le banc dont elle émerge est curieusement découpé. Mais donnons la parole à Quiquerez. C'est le poète qui parle :

« Cette colline s'appelle dans le pays **La Côte de Mai**. Sur sa croupe, en grande partie boisée, on voit sortir de distance en distance des blocs de rocher affectant des formes bizarres, mais l'un de ces blocs se dresse plus fièrement que tous les autres sur le flanc du coteau. De quel côté qu'on l'observe, il présente une statue de femme grossièrement ébauchée. La tête est un peu large, les yeux trop petits et écartés, le nez n'apparaît que par des narines informes, la bouche et le menton ne sont pas mieux configurés. Ses épaules étroites ne portent plus de bras et rappellent ces torses placés sur quelques cimiers d'armoiries. La poitrine est aplatie, ses hanches sont sans grâce et son ventre, que l'on ne voit que jusque vers le nombril, n'a pas une configuration plus régulière. Quant à la partie inférieure du corps, cette vierge sauvage la cache pudiquement dans le massif de la forêt, laissant supposer des formes analogues à celles qui apparaissent au-dessus des hêtres et des sapins. Elle se contente de dresser sa taille gigantesque à plus de cent pieds



Fig. 2. — *La Fille-de-Mai, près de Bourrignon.*

Photo de l'auteur.

au-dessus du bosquet, et la coquette s'est coiffée d'un pin faisant l'effet d'une aigrette sur sa chevelure moussue...

Si l'on gravit jusque sur le gradin qui s'étend en arrière de la Fille-de-Mai, on observera facilement un escalier grossièrement taillé dans le flanc de la statue et conduisant dans une cavité, que les habitants du pays appellent la chambrette, nom qu'ils donnent également à la sacristie des églises. Ils prétendent qu'on y voyait autrefois des lettres étranges et bizarres, mais vous n'en avez pu reconnaître aucun vestige ; le temps et l'exfoliation de cette roche calcaire les auront sans doute effacées. De cette grotte peu profonde la vue plane sur la vallée et sur le territoire de Bourrignon... »

Cette chambrette était censée servir de sanctuaire à quelque druide. A ce propos le docteur Joliat se demande s'il ne s'agit pas d'un écho d'une supposition faite par quelque savant celtisant ou si une sorcière ne se livrait pas, dans ce lieu désert, à des incantations et maléfices. Mais nous n'admettons pas facilement un savant celtisant, en ce lieu, avant Quiquerez. D'ailleurs la question est oiseuse ; la chambrette se réduit effectivement à un léger creux et il n'y a pas de traces d'escaliers.

Notre photographie (voir fig. 2.) a été prise sous l'angle le plus favorable pour faire apparaître l'aspect de bonne femme, la seule

chose qui soit indéniable. Nous avons pratiqué, il y a une vingtaine d'année, un sondage au nord de la pierre. Nous n'avons récolté que quelques fragments de charbon.

### La Pierre-du-Tunnel de St-Ursanne vis-à-vis de La Lomène

Coord. : 245 220 / 580 020

Alt. : 510 m. environ.

Roche : calcaire rauracien.

Dim. : quelques mètres.

Bibl. : néant.

Si, partant de la gare de St-Ursanne, on suit la ligne dans la direction de Glovelier, on rencontre à droite du deuxième tunnel, tout près de l'entrée, une roche boudinée verticale. C'est aussi un produit d'érosion, resté en place, haut de plusieurs mètres (voir fig. 3.).

Vis-à-vis, de l'autre côté du Doubs, se trouve la ferme de la Lomène. On sait qu'en bas breton *men* veut dire pierre. Nous laissons aux celtisants le soin de tirer au clair l'étymologie de Lomène.



Fig. 3. — *Aiguille naturelle, vis-à-vis de la ferme de La Lomène, près de St-Ursanne*

Photo Dr Perronne.

Il existe aussi dans le Jura, à plusieurs endroits, des roches ressemblant aux précédentes, dont nous ne ferons que citer quelques unes : Béridiai sur Delémont, le Ringberg près de Liesberg, la Heidenfluh, non loin de là, la roche du Maira près de Pleujouse, celle de La Motte, de Mariastein, etc. Quiquerez parle souvent de la Roche-au-Vilain, à gauche en descendant de la Caquerelle à la combe Chavat-dessus. Il s'agit probablement du promontoir rocheux près du point 840 (coord. : 582 590 / 247 285). Longtemps avant la guerre nous avions repéré et photographié, avec notre collaborateur A. Perronne, *Dr ès sc.*, des signes obscurs gravés sur un rocher dans cette région. Mais dernièrement il nous a été impossible de les retrouver. Il est possible qu'ils aient été victimes des travaux de fortification.<sup>1)</sup>

Quel que soit l'intérêt que ces roches fixes puissent présenter au point de vue du folklore, elles ne sauraient nous retenir que si elles portaient des gravures ou des signes pouvant remonter à l'époque des mégalithes. Mais cela n'est jamais le cas, sauf une exception que nous retrouverons plus bas.

### La Pierre-de-l'Autel

Coord. : 582 160 / 247 261 Alt. : 805 m.

Roche : malm jurassique. Dim. : 3,70 m. de haut sur 2,50 de large.

Bibl. : Quiquerez, 1856-57 p. 108, 1864 p. 367, etc. Joliat, 1934-35.

Icon. : esquisse dans Quiquerez, 1856-57, une autre 1864.

Photo dans Joliat, 1934-35.

Ce monolithe se trouve dans la région des Rangiers, qu'on appelait Mont-Repais dans des temps plus pacifiques que les nôtres. Par sa situation sur un col entre deux combes, par son aspect de borne naturelle, cette pierre était prédestinée à servir de limite. Aussi la voyons-nous signalée dans ce ~~gens~~ déjà en 1210. Il va de soi qu'on a tenté d'en faire un autel druidique, avec des rigoles où coulait le sang des victimes, avec des traces de foyers cultuels ou de signalement, etc. Toutes ces légendes n'ont aucune base vérifiable. Nous avons en 1946 complètement dégagé cette roche du lierre et de la végétation qui l'envahissaient. Nous n'y avons trouvé aucune trace de foyer, aucune rigole, aucune inscription, cupule ou signe quelconque. Seul un gros clou de laiton, sur le côté septentrional, doit être de provenance moderne. En revanche nous avons retrouvé l'aspect de masque léonin qui avait frappé Quiquerez (voir fig. 4).

1 On peut regretter vivement que les belles cartes au 10 000e soient si pauvres en lieux-dits. C'est ainsi qu'on cherche en vain, sur la feuille de Saint-Ursanne : Roche-au-Vilain, Pierre-de-l'Autel et même Mont-Repais !



Fig. 4. — *La Pierre-de-l'Autel, près de la Caquerelle. A gauche F.-L. Koby, géologue, alors recteur de l'Ecole cantonale.*

Photo faite vers 1904.

Cette pierre debout offre un problème géologique. C'est bien par erreur que Heim la citait comme bloc erratique éventuel. D'autre part cela ne semble pas être un affleurement naturel. Mais comment tient-elle debout ? Les géologues admettent que près d'elle passe une faille importante et qu'il y aurait eu un décrochement de terrain et formation d'une masse d'éboulis de différentes grandeurs dont un des plus beaux blocs s'est trouvé fixé debout.

A dix mètres de la pierre, contre la Caquerelle, nous avons pratiqué un sondage<sup>1)</sup> que nous n'avons pu pousser qu'à 70 ou 80 cm. Il y a

1) Comme à d'autres endroits ces recherches nous ont été facilitées par l'Association des Intérêts du Jura, ce qui est d'autant plus louable que le canton ne fait rien pour les recherches préhistoriques. Il s'est contenté de décréter en 1929 des mesures tellement restrictives qu'elles sont quasi-prohibitives, avec le seul succès que les chercheurs sérieux renoncent à toute activité sur le terrain, et que les autres, ne se souciant nullement du décret, font des fouilles clandestines dont les résultats ne sont pas publiés, au grand dam de la préhistoire. Le même problème se pose d'ailleurs dans d'autres cantons et dernièrement aussi en France.

d'abord une terre grisâtre contenant très peu d'humus qui passe vers 40 cm. à une couche marneuse jaunâtre et très sèche (14. VII. 46). On tombe alors sur des blocs de diverses grandeurs, à contours arrondis, paraissant avoir été longtemps exposés aux agents atmosphériques. Il semble que la forêt n'a pas encore eu le temps de modifier profondément le sol, alors que les phénomènes karstiques se sont exercés long-temps sur les rochers restés nus.

Une chose est certaine : c'est que l'homme n'est pour rien dans l'érection du monolithe. Mais il faut reconnaître que la nature a très bien réussi ce pseudo-menhir.

### Le Caillou de Sornetan

Coord. : 583 820 / 235 600      Alt. : 785 m.

Roche : quartzite sidérolithique. Dim. : 2 m. de long, 1,5 m. de large, sur 80 cm. de haut environ.

Bibl. : Quiquerez, 1881-82, p. 229. Rollier, 1909. Rothpletz, 1933. Joliat, 1934-35 (parle à tort d'un bloc erratique).

Icon. : dessin très fruste dans Quiquerez, reproduit dans Joliat.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un vrai mégalithe, cette pierre présente des particularités intéressantes qui lui donnent une place tout à fait à part parmi les monolithes du Jura. C'est Quiquerez qui, le premier, a décrit ce bloc unique en son genre, après que J. A. Juillerat le lui ait eu signalé :

« Au sud-est de ce village (Sornetan), sur un mamelon naturel 1), on remarque une roche étrangère au Jura, un quartzite appartenant à un de ces blocs erratiques fort rares dans cette chaîne du Jura. Ce bloc a plus de 2 m. de long, sur 80 cm. de hauteur hors de terre. Tous ses angles sont arrondis, soit par le temps, soit par un charriage, aussi il est connu sous le nom de Caillou. Sur son flanc méridional, on remarque deux cavités de 12 à 16 m. de longueur, sur 10 de largeur, et l'une d'elles a 26 cm. de profondeur. De là vient que les eaux pluviales s'y rassemblent comme au point le plus bas et qu'elles s'y maintiennent plus ou moins longtemps. On ne saurait dire si ces cavités sont naturelles ou si elles sont dues à un travail des hommes. Ceux-ci, au moyen d'un morceau de silex, ont pu les creuser ou les agrandir dans cette roche d'une dureté médiocre.

Le peuple des campagnes voisines a une certaine vénération pour cette pierre et c'est pour ce motif qu'il n'en a pas débarrassé le terrain qui a pris le nom de Pré du Caillou. Il est voisin d'une source et de l'emplacement d'une de ces forges des temps primitifs... »

Ultérieurement le géologue Rollier a confirmé la nature quartzique de ce bloc :

« La structure de la roche est assez fine, c'est un agrégat de petits grains subanguleux de quartz hyalin ou blanc, avec un assez petit nombre

1 En réalité, le bloc se trouve dans une assez forte dépression.



Photo de Mlle D. Krähenbühl

Fig. 5. — *Le Caillou de Sornetan*

de grains plus gris, dépassant un mm. de diamètre et constitué par du quartz rose ou rouge vif. La substance qui cimente la masse de la roche est dépourvue de calcaire. C'est probablement de la silice soluble, avec une certaine quantité d'argile blanche. Cette composition pétrographique, qui répond parfaitement à celle des sables sidérolithiques de la contrée, m'a frappé d'autant plus que l'on trouve dans certaines sablières ouvertes actuellement par l'exploitation, des sables blanches, vitrifiables du sidérolithique... des parties cimentées en blocs de roche dure, tout à fait analogue à la masse du Caillou de Sornetan. Il n'y a guère, dans les Alpes, que les grès du Hohgant... qui puissent être comparés au quartzite en question. Mais les grès du Hohgant sont fossilifères ; ils présentent d'ailleurs des détails de structure qui ne se retrouvent pas dans le quartzite de Sornetan... ».

Se basant sur la texture du bloc, le géologue jurassien conclut que, bien que Sornetan se trouve tout juste compris dans les limites de la plus grande extension du glacier du Rhône, lors de la glaciation rissienne, on ne saurait considérer le Caillou comme un bloc erratique :

« mais il est unique en son genre, non seulement par sa nature pétrographique, qui ne répond pas à celle du quartz valaisan, mais plus encore par ses curieuses impressions en cuvettes ou cavités qui le rendent énigmatique à tel point qu'on peut se demander s'il n'a pas servi de pierre de sacrifice, comme la Pierre de Mazel à Neuchâtel 1), où les mystérieuses pierres-

1 Nous laissons à Rollier la responsabilité de cette affirmation.



Fig. 6. — *Les deux cupules en forme d'empreinte de pied du Caillou de Sornetan.*

Photo de l'auteur.

à-cupules trouvées un peu partout dans les pays gaulois et celtique. Quiquerez dit positivement que ces cavités ont été agrandies probablement par l'homme. Ces cavités sont si profondes et si larges (16 à 18 cm. de long, 5 à 10 cm. de large et l'une d'elles a 26 cm. de profondeur), qu'elles n'ont pas la moindre ressemblance avec les marques des pierres-à-écuelles, où l'on reconnaît l'usure de la pierre par un frottement intentionnel et probablement rotatoire d'un corps plus dur... »

Toutefois, Rollier reconnaît qu'il n'existe pas ailleurs, dans les carrières de sables vitrifiables, des blocs de la grosseur de celui de Sornetan et termine comme suit :

« J'espère que le Sphynx n'est pas condamné à disparaître, mais qu'il restera longtemps encore debout sur la colline, à la source même de la Sorne, pour dire au passant auquel nous recommandons de le visiter : Devine-moi. »

Pendant la dernière guerre, on a ouvert, pour la verrerie de Moutier, à deux ou trois cents mètres du Caillou, une sablière qui fournit les mêmes sables colorés que ceux qui forment le bloc, ce qui donne encore plus de force à la conception de Rollier qui en fait un reste éboulé du terrain sidérolithique. Une particularité doit encore être soulignée : les cupules, surtout l'une, comme le montrent nos photographies (voir fig. 5 et 6), *ont nettement la forme d'empreinte de pied*. Or, sachant

le rôle important que ces empreintes jouent dans le folklore, on ne peut que s'étonner qu'aucune légende de ce genre ne soit rattachée à cette pierre qui a pourtant donné son nom au champ sur lequel elle gît : le champ de Caillou.

Si, du temps de Rollier, le Caillou était encore unique en son genre, il a, depuis lors, trouvé un petit frère. En effet, le géologue W. Rothpletz a découvert un bloc semblable, mais plus petit, n'ayant que 50 cm. de diamètre. Ce dernier gît à l'ouest de Tavannes, dans le vallon de la Chavonne, au sud du réservoir supérieur. Par le plus grand des hasards, un vrai bloc erratique, en gneiss d'Arolla, se trouve aussi à proximité (V. *Verh. Naturf. Ges. Basel*, 1933, p. 37). Ajoutons pour terminer que le minéralogiste Dr Grüter a bien voulu examiner pour nous un échantillon du Caillou et confirmer le diagnostic de Rollier.

### Le faux dolmen de Grandgourt

Coord. : 569 925 / 257 625 Alt. : 410 m.

Bibl. : Quiquerez, 1876. Sarasin, 1910. Joliat, 1934-35. Koby et A. Perronne, 1934-35.

Icon. : croquis fruste dans Quiquerez, reproduit par Joliat.

Certes, la petite combe creusée par la Favergeatte, près de Grandgourt, district de Porrentruy, se serait bien prêtée à conserver jusqu'à nos jours un dolmen. Mais celui que Quiquerez a signalé, consistant en un énorme bloc posé sur trois ou quatre autres plus petits, est une formation naturelle d'éboulis, qui sont nombreux en cette région.

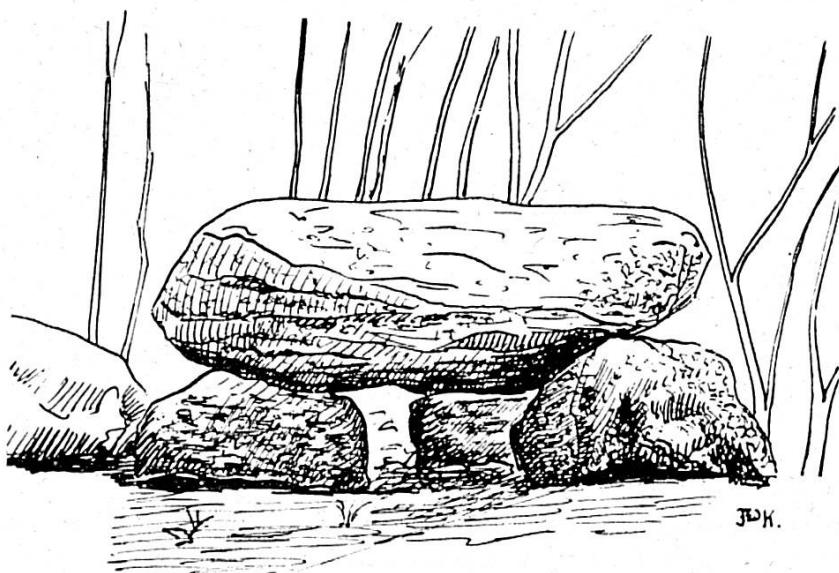


Fig. 7. — *Le faux dolmen de Grandgourt*  
d'après une photographie.

Le savant bâlois F. Sarasin, après avoir exploré la *tombe dolménique* d'Aesch, vint inspecter le pseudo-dolmen de Grandgourt et reconnut qu'il sagissait d'une formation naturelle. Mais, chose étonnante, ce préhistorien ne s'occupa nullement de la Pierre-percée de Courgenay, probablement parce qu'il en ignorait l'existence.

Dans leur étude sur le néolithique en Ajoie, Koby et Perronne ont encore souligné l'origine naturelle de ce soi-disant mégalithe. Ici, la nature a imité un dolmen qui n'est pas enterré. Nous verrons plus bas un exemple de dolmen enterré naturellement, au nord de Chercenay.

### La petite table de pierre de la Caquerelle

Coord. : 582 970 / 247 110

Alt. : 843 m.

Roche : calcaire rauracien.

Dim. : longueur environ 90 cm.

A 260 m. de la bifurcation de la route, qui, venant de la Caquerelle, se dirige sur Sceut ou bien Glovelier, se trouve, au sud, un petit monument de pierre en forme de dolmen. Mais la table, qui consiste en une dalle brute, n'a que 90 cm. de longueur. Il y a, tout près, un amon-



Photo Dr Perronne.

Fig. 8. — *Petite table de pierre près de la Caquerelle*

cellement de pierres de toutes grandeurs, indiquant qu'il s'agit de cailloux qui gênaient les cultures. Ce petit monument a sans doute été élevé, par jeu, par des pâtres, ou aura servi de table rustique. Il nous a été indiqué par A. Perronne (voir fig. 8).

### Le pseudo-dolmen au nord de Chercenay

Coord. : 571 750 / 241 100      Alt. : 690 m.  
Roche : malm jurassique.      Bibl. : Koby, 1947.

Le pâturage au nord de Chercenay, commune de Soubey, est semé de blocs de rochers éboulés de différentes grandeurs. Des murs de pâturage sont aussi par places constitués de blocs de forte taille. Notre attention avait été attirée, en 1945, sur un rocher de forme assez régulièrement prismatique, émergeant du sol, et dont la face méridionale portait un trou profond et des vestiges de gravures que nous décrivons plus bas. La longueur de cette surface comportait environ un mètre et sa hauteur un peu moins. En grattant le sol on constatait que devant ce bloc se trouvait une autre dalle plate sensiblement horizontale.

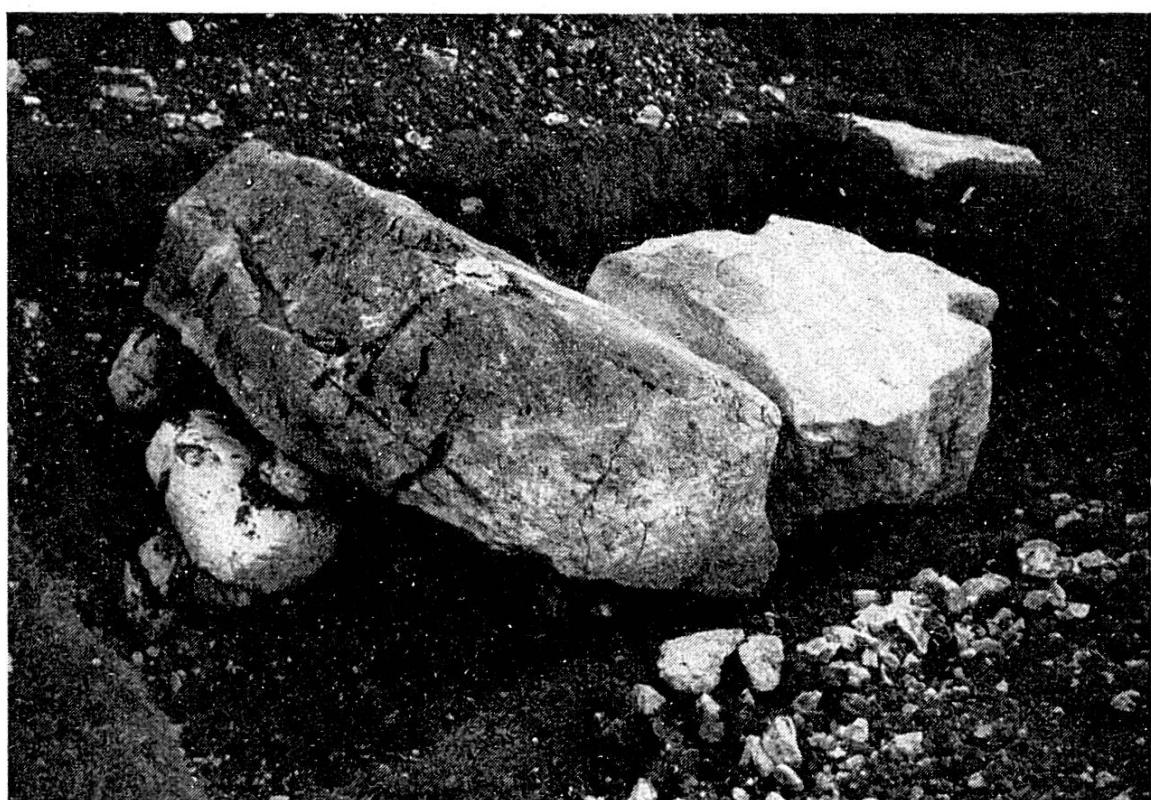


Photo Dr Perronne.

Fig. 9. — *Faux dolmen au nord de Chercenay*

S'agissait-il d'un monument funéraire provenant de l'ancien village de Chercenay ? C'était peu probable, car le vieux cimetière est situé bien plus bas. D'autre part, aucune relation concernant cette pierre ne nous était connue. Seules des fouilles pouvaient nous apporter quelques lumières.

Les deux pierres furent complètement déchaussées et nous eûmes la surprise de voir qu'elles reposaient sur d'autres plus petites à la façon d'un dolmen (V. fig. 9). A l'origine les deux grands blocs n'en formaient qu'un seul, qui a dû se morceler en deux lors d'un éboulement qui a produit ce faux dolmen que la croissance du sol a peu à peu enterré. Nous avons pu vérifier qu'il s'agissait d'un sol naturel non remanié. L'humus superficiel se transformait dans la profondeur en graviers de montagnes à éléments un peu roulés. Rien n'indiquait l'intervention de l'homme. Comme à Grandgourt, la nature s'est amusé à faire un faux dolmen, mais, alors que celui de Grandgourt est entièrement à l'air, celui de Chercenay est presque entièrement enterré, ce qui indique, avec quelque probabilité, que ce dernier est le plus ancien. Il s'est probablement formé lors du dernier plissement des chaînes du Jura.

Ce qui rend ce complexe particulièrement intéressant, c'est que le bloc émergeant porte un trou et des restes de gravures qu'on ne peut qu'attribuer à la main de l'homme. Nous reviendrons plus bas sur les particularités de ce que nous appellerons, pour ne préjuger de rien, la Pierre-à-trou du nord de Chercenay.

### Le faux menhir de Combasson

Alt. : environ 1100 m. Roche : calcaire kimmeridgien.  
Dim. : 3 m. de hauteur, 1,5 de largeur, 13-60 cm. d'épaisseur.  
Bibl. : Musée neuchâtelois, 1869, p. 31. Dubois, 1916.  
Icon. : croquis ibidem.

Dans le canton de Neuchâtel, près de la ferme de Combasson, s'élève une forte dalle percée d'un trou assez régulièrement rond, d'un diamètre de 12 cm. Le trou se trouve vers le milieu de la pierre, qui a une forme vaguement rectangulaire et n'est pas parfaitement verticale.

Ce monolithe a été tenu pour un menhir. Mais la sagacité du géologue Dubois, de qui on connaît les belles fouilles faites à Cotencher avec l'éminent paléontologue Stehlin, ne s'est pas laissé tromper. Une inspection locale lui permit d'expliquer naturellement la formation de ce curieux « monument ». Le premier lit du calcaire kimmeridgien portait une fissure qui a été peu à peu agrandie et arrondie par une racine d'un sapin de forte taille. Ce sapin, victime d'un ouragan, a été renversé et, en tombant, a érigé la pierre qui lui a survécu.

Un tel phénomène ne doit pas se produire fréquemment. Nous en avons vu des exemples moins parfaits dans les pâtrages des Franches-Montagnes. Mais on peut parfois se demander, à propos des pierres percées levées par les hommes, si la première ébauche du trou n'est pas due à une racine d'arbre.

Il faut aussi citer ici un mécanisme naturel de formation de pseudo-dolmens. Dans les cavernes il arrive fréquemment que de grandes dalles se détachent du plafond et tombent sur d'autres blocs. Si un squelette humain se trouve pris dessous, on peut avoir l'impression d'avoir à faire à un dolmen ou à une sépulture à ciste. Si c'est un crâne d'ours, on croira facilement qu'il s'agit d'un emmagasinage intentionnel. On a, par exemple, observé des phénomènes semblables à la grotte de Cravanche, près de Belfort. Bien qu'il soit possible qu'il y ait eu de vrais cistes, il est aussi certain qu'il y a eu successivement plusieurs éboulements du plafond, de sorte qu'il est presque impossible de se prononcer, surtout après coup (V. abbé Glory, 1942).

Rappelons enfin que des blocs erratiques, abandonnés debout par un glacier, ne sont pas forcément des menhirs. Un bloc erratique, remanié par un éboulement, peut aussi se fixer debout. Cela nous semble le cas pour le « menhir » de la Roche, canton de Fribourg, que certains préhistoriens désignent comme le plus grand mégalithe de Suisse. On peut encore voir à plusieurs endroits des amas de blocs erratiques présentant un aspect de dolmen, par exemple le Erdmannlistein, près de Wohlen et il est probable que les « dolmens » de Hermatswill (Zurich) et de Hermetschwil (Argovie), Maracon (Vaud) rentraient dans cette catégorie.

Cette liste de faux mégalithes pourrait être encore considérablement allongée. Mais ce serait sans grand profit. Ce que nous avons surtout voulu mettre en relief, dans les exemples ci-dessus, se sont les *mécanismes naturels* qui peuvent entrer en jeu. Nous avons laissé délibérément de côté les blocs erratiques du Jura méridional, qui parfois portent des cupules plus ou moins douteuses, et qui ne satisfont pas à la condition liminaire des mégalithes : d'être érigés.

## II. Mégalithes présumés, disparus, ou censés l'être

La réticence du titre n'est pas superflue. S'il est en général facile de distinguer un vrai dolmen d'un faux, à condition d'y pouvoir faire des fouilles, la discrimination est beaucoup plus difficile pour les menhirs. Pour les pierres-à-cupules, c'est encore pire. Aussi, quand les pierres ont disparu, ou ne sont connues que par de vagues traditions, il est tout à fait impossible de distinguer le bon grain de l'ivraie.

Nous donnerons ici, à titre documentaire, la liste des localités données par Quiquerez, dans la *Carte archéologique du canton de Berne* (1876) où cet auteur croit voir des mégalithes : Alle, Bassecourt, Bellelay, Blauen, Bonfol, Bourrignon, Bure, Chevenez, Cœuve, Courgenay, Courrendlin, Courroux, Courtedoux, Courtelary, Damphreux, Elay, Fregiécourt, Grandgourt, Jolimont, La Hutte, Liesberg, La Caquerelle, Pleigne, Porrentruy, St-Brais, St-Ursanne. Le plus souvent il s'agit de « roches vénérées » ou de hautes bornes. Parmi les premières nous avons déjà traité la Pierre-de-l'Autel près de la Caquerelle et la Fille-de-Mai près de Bourrignon. Nous trouverons encore plus bas Bassecourt, Bure, Courgenay, Courrendlin, Courroux. De hautes bornes disparues, on ne peut que regretter l'absence de documents probants, à part un croquis de la Pierre-du-Banné près de Porrentruy.

Il y avait aussi dans cette dernière ville, nous apprend Quiquerez (1864, p. 340) : « La Table, ou Pierre du Poisson près de l'hôtel-de-ville, [qui] servait jadis de siège au président de la justice et plus tard d'échafaud. Il en était de même de celle de Delémont. Celle de Porrentruy avait été renouvelée en 1222, et mon père [J.-G. Qu.] pendant qu'il était maire de cette ville, la fit transférer, en 1804, près de la Fontaine dite des Beunelats... »

A Fregiécourt il y aurait eu : « une pierre levée percée d'un trou. C'était une roche non taillée d'environ dix pieds de hauteur. On l'appelait la Pierre-des-Oeuches ou des Chenevières et elle était le sujet de traditions pareilles à celles de la Pierre-Percée de Courgenay ». Il est extrêmement regrettable qu'aucun autre auteur ne signale cet intéressant monument et qu'aucun recouplement ne soit possible !

A Soyhières c'était la Haute-Borne, près du village. Ailleurs notre auteur jurassien cite un menhir dans le village, qui aurait été détruit lors de la construction d'une maison, vers 1855-60. Il en donne même les dimensions : 2 m. de hauteur pour une largeur de 65 à 70 cm. Ces dimensions semblent exclure l'hypothèse d'une pierre éboulée et font regretter de n'en pas plus savoir.

Un manuscrit de Quiquerez<sup>1)</sup> cite, folio 88, verso, à propos de Courroux, au lieu dit « Dyer-Derlé », de curieuses pierres : « Dans la forêt du Bambois, au nord des minières et maisons de ce nom, on voyait ces dernières années trois blocs de rocher, placés à quelques pieds l'un de l'autre et formant un triangle irrégulier. Deux de ces pierres ont été en partie brisées et enlevées pour faire un chemin. Il en reste une encore hors de terre, 3 pieds et demi et 2 pieds et demi d'épaisseur, sur 2 de l'autre sens. Elle est penchée vers le sud. Elle n'est pas taillée, mais le côté nord indique qu'elle a été détachée d'un banc à surface un peu striée et plus ou moins polie. Comme cela se voit souvent une des autres était à peu près de même grandeur et plantée verticalement et la 3e, également placée debout avait 6 pieds de hauteur et 3 pieds dans terre. Une quatrième plus longue mais aussi informe se trouvait couchée à quelques pas de là. Elles occupent le sommet d'une petite élévation du sol qui n'offre nulle trace de pierres et ces quatre blocs ont été roulés à bras d'homme et dressés en ce lieu. La tradition les regarde comme indiquant un lieu de sacrifice... »

La carte géologique indique bien, à cet endroit, des éboulis, mais Quiquerez prend soin de nous avertir que ces monolithes étaient situés sur une petite éminence où on devait les avoir apportés. On aurait pu penser à un cromlech. M. Fleury, secrétaire communal de Courroux, a bien voulu faire pour nous une enquête sur les lieux. Elle est restée malheureusement tout à fait négative. Même le lieu-dit est resté introuvable et on ne sait pas ce que cela peut bien dire en patois. Cela n'empêche pas plusieurs auteurs modernes de citer les « menhirs » du Bambois, comme aussi le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, p. 546.

Dans ce même manuscrit il est question, près de Bellelay, d'une pierre de Salignon. L'auteur, qui ne semble pas l'avoir vue, en donne une description et un croquis de P. Mandelert, que notre confrère Joliat reproduit en 1947. Il existe bien, entre la ferme des Prés Pia et Bellelay, surtout aux environs du réservoir, des blocs de rochers épars dans la forêt. Au cours d'une prospection nous en avons débarrassé plusieurs de leur mousse séculaire sans trouver trace de la gravure, une croix dans un cercle, indiquée par Mandelert, et personne n'a pu nous donner de renseignement sur cette pierre légendaire. D'après Mandelert c'était une roche un peu informe qui paraît fichée, d'une hauteur de 90 cm., d'une largeur de 1 m. 50 et d'une épaisseur de 50 cm. Elle serait citée dans un acte de 1541.

La question du *présumé mégalithe de Bure* nous retiendra plus longtemps, parce qu'elle en vaut la peine. Le docteur Muston, qui publia des études géologiques et préhistoriques sur les environs de Montbéliard, écrit en 1881 :

<sup>1)</sup> Je dois la communication de ce manuscrit à l'obligeance de Mme Amweg et du docteur Joliat.

« Il y a plus de trente ans que j'ai signalé un grand dolmen à Bure. Ce dolmen est aujourd'hui en partie détruit. Il consistait en une grande table de pierre, posée sur deux roches à peu près informes de trois pieds d'épaisseur. Ce dolmen s'appelle la **Pierre-à-Cotay** et le terrain sur lequel il est placé se nomme le **Finage-de-la-Table**. De grands tilleuls ombragent le monument auprès duquel coule une source abondante... »

En 1864, p. 338, Quiquerez s'était déjà exprimé en termes presque identiques :

« C'est à Bure que se tenaient dès les plus anciens temps et jusqu'à la fin du moyen âge, les plaids de deux grandes mairies ou divisions de l'Els-gau, près d'un dolmen ombragé de grands tilleuls. Ce monument, vénéré pendant des siècles, a subsisté jusqu'à ces années dernières, qu'il est tombé sous le marteau des bâtisseurs ; il consistait en une grande table de pierre, longue d'environ 4 pieds, posée sur deux autres roches à peu près informes, d'environ deux à trois pieds de hauteur. On l'appelait la **Pierre-à-Cotay**, et le nom de Cotay se trouve fréquemment (?) dans l'Elsgau, sans que les localités qui le portent, ni les gens du pays aient pu nous renseigner sur son étymologie. Les champs voisins se nomment le **Finage de la Table**... »

Comme on le voit, ces deux descriptions sont semblables, mais celle de Muston comporte un élément qui manque à Quiquerez : la citation d'une source, qui ne peut être que la Buratte. Quiquerez répète en 1869 (p. 38) sa description, en donnant les mêmes dimensions. Mais ultérieurement il augmente, en 1876 (p. 652), les dimensions de la table : 2m., sur 1 m. et 28 cm. et nous apprend qu'elle a été enlevée vers 1860. Il semble qu'il ait fait la première enquête sur place le 5 novembre 1875. Il donne à la même époque un croquis très fruste dans l'*Indicateur suisse des antiquités*, croquis qui montre un trilithe et que Joliat publiera à nouveau en 1934. Vers 1909 se place une inspection de F. Sarasin, qui n'apporte aucun nouvel élément. Cet auteur confirme que la dalle se trouve devant la cure du village.

Nous avons sous les yeux une feuille de l'Atlas Siegfried (Courtemanche), datée de 1875. On y voit à l'est de Bure un lieu-dit : *la Table* et encore plus à l'est une forêt est désignée sous le nom de *Varmen*. On retrouve ici le radical *men* comme dans dolmen et menhir qui signifie table de pierre en bas breton, ainsi que *var* qu'on connaît aussi par la source proche du *Varieux*. Bien qu'on ne doive pas attribuer une importance exagérée à l'étymologie, qui dans les mains de certains devient jonglerie, il est clair qu'il y a là des indications évidentes. *Varmen* indique une pierre située près d'une source, ce que nous savons aussi de Muston, qui, lui, semble avoir encore vu le monument en place.

Nous avons fait en 1947, sans grand espoir, une nouvelle inspection des lieux. La source de la Buratte, captée, bien qu'elle soit située au-dessous du village, alimente deux abreuvoirs. D'ici au lieu-dit *la Table* le coteau s'élève doucement. Nulle part ont ne voit affleurer de rochers. Il est presque certain qu'un assemblage de grandes pierres n'a pu être

à cet endroit que le fait des hommes. Nous avons vérifié<sup>1)</sup> que la dalle qui forme le seuil de la cure est bien en calcaire et mesure, équarrie, encore 2 m. dans sa plus grande dimension. Les archives du village ayant été détruites, nous n'avons pu obtenir aucun renseignement complémentaire.

Comme conclusion on peut affirmer qu'il existait à l'est de Bure et tout près du village, un monument consistant en grandes pierres et construit par les hommes. Rien n'empêche d'admettre que cela ait été un trilithe, tout au moins au siècle dernier. Rien n'indique malheureusement la date de son érection et aucune trouvaille de l'âge de la pierre ou du bronze n'est connue dans cette région. Toutefois, dans la France voisine, le néolithique est assez bien représenté. On ne saurait donc affirmer qu'il se soit agi d'un vrai dolmen, bien que le terme *varmen*, qui remonte au celtique, ne puisse guère que se rapporter à ce monument. On ne peut qu'espérer que des trouvailles à venir apportent quelques lumières.

Nous citerons encore ici un autre monument disparu, qui n'était pas situé dans le Jura, mais dans le canton de Vaud, à Maracon. Viollier sur sa carte, après Troyon, le donne comme trilithe. Mais il n'est malheureusement connu que par une inscription sur une ancienne carte: « trois pierres, avec une sur deux. » Comme Kraft (1927) le fait remarquer avec raison, ce monument pourrait servir d'étape entre les deux dolmens de Savoie (Reignier et Saint-Cergues) d'un côté et Courgenay et Niederschwörstadt de l'autre (V. plus bas), ceux de Hermatswil et de Hermetschwil étant trop légendaires pour qu'on puisse en faire état.

<sup>1)</sup> Grâce à l'obligeance de M. le curé Roy.

### III. Mégalithes douteux

Les mégalithes présumés dont il sera question plus bas sont plus ou moins douteux. Aucune preuve certaine ne les authentifie, aucune ne les disqualifie. Ils se trouvent tous dans la partie septentrionale du Jura bernois et sont inédits. Le lecteur devra se faire une opinion personnelle d'après nos descriptions et nos photographies, qui sont toutes sans retouches.

#### L'enceinte mégalithique de Porrentruy

Coord. : 573 075 / 252 100 Alt. : 430 m. environ.  
Roche : calcaire local.

Lorsque des murs de jardin sont construits en dalles grossières, ni équarries ni bouchardées, on peut penser qu'on les a extraites des environs et qu'on n'a pas pris la peine de les façonner. Mais on peut aussi supposer qu'elles proviennent d'un complexe mégalithique disparu. Quand des monuments mégalithiques consistaient en pierres particulièrement dures apportées depuis une certaine distance, on s'est souvent emparé de ces pierres pour en faire du matériel de construction, comme on le voit encore faire couramment, hélas, pour les blocs erratiques. Mais dans le Jura où abonde le calcaire, on n'a sûrement pas souvent utilisé des mégalithes comme pierres de construction, car, ayant perdu leur « eau de carrière », ils ne se laissent plus façonner aisément. Les dalles mégalithiques ont plutôt été employées comme bordure de propriétés ou comme ponceaux sur des ruisseaux.

A plusieurs endroits du Jura, par exemple, la Caquerelle, Cherenay, on rencontre des murs presque entièrement construits en grosses pierres. Mais elles sont trop peu plates pour provenir de mégalithes. A Courtemautruy, à l'entrée du village, à droite en venant de Courgenay, se trouvent, comme clôture de jardin, quelques grandes pierres plates assez remarquables. On voit aussi à Courgenay de grandes dalles qui nous occuperont plus bas.

Mais la construction la plus étonnante se trouve à Porrentruy. En sortant de la ville, dans la direction d'Alle, on voit à gauche de la route un jardin abandonné de forme rectangulaire, dont les côtés ont environ 12 à 14 m. de longueur. Deux des côtés de cette propriété sont limités par de grosses pierres modernes régulières et bouchardées. Les deux autres sont marqués par de grandes dalles brutes, au nombre de



Photo Dr Perronne.

Fig. 10. — *Enceinte mégalithique de Porrentruy*

23, placées de champ, d'une hauteur de 120 à 130 cm., d'une largeur de 70 à 200 cm. Seules les arêtes verticales ont été égalisées plus ou moins. Le reste est brut et sans bouchardage. Quelques dalles montrent des cassures relativement fraîches. Toutes ces dalles brutes ont une épaisseur de 15 à 20 cm. et sont notablement plus minces que les blocs modernes tous également épais. On a l'impression qu'à une époque plus reculée tout l'enclos consistait en dalles brutes, car à deux endroits il y en a deux l'une contre l'autre, qui ont probablement été mises ainsi au moment où l'on a complété le mur (V. fig. 10).

Ce qui rehausse encore l'intérêt de ces pierres brutes est que *l'une d'entre elles était percée d'un trou*. Elle a dû être cassée ces dernières décades et nous croyons en voir le reste dans une dalle renversée, au milieu du mur contre la route, qui présente une échancrure encore assez régulière au milieu d'un des côtés. M. Germiquet, professeur retraité à Porrentruy, qui l'a vue encore debout et entière, veut bien nous la décrire comme suit : Cette dalle était carrée, de 80 à 90 cm. de côté. Epaisseur : 6 à 8 cm. Le trou était à peu près au 4/5 de la hauteur, au centre de la largeur, poli, exactement circulaire. Diamètre : 6 à 8 cm. Il ne semble pas qu'il se soit agi ici d'une perforation utilitaire.

Une telle accumulation de dalles ne laisse pas d'être remarquable. On peut se demander si elles ne proviennent pas toutes d'un même

complexe mégalithique qui pouvait être situé dans les environs immédiats. Mais la tradition reste muette et on en est réduit aux suppositions.

### Le «menhir» des Errauts

Coord. : 577 900 / 241 600 Alt. : 800 m.  
Roche : malm local. Dim. : 1 m. 50 de hauteur.

Sur la rive droite du Doubs, entre St-Brais et St-Ursanne, se voit, dans le pâturage de la ferme des Errauts, un beau monolithe qui, morphologiquement, se présente comme un menhir. Il a environ 1 m. 50 de hauteur et à sa base une largeur de 1 m., qui vers le haut va en diminuant. A sa partie supérieure se trouvent deux trous d'environ 20 cm. en profondeur et de 2 à 3 cm. de diamètre, qui paraissent avoir été faits avec des instruments de métal. Les deux trous ne sont pas situés exactement sur une même verticale et leur direction est divergente. La



Fig. 11.  
Le «menhir» des Errauts.  
Photo Dr Perronne.

première supposition qui vient à l'idée est qu'on se trouve en présence d'un bloc de pierre auquel était fixé une barrière de pâturage. Nous avons débarrassé la base de ce monolithe pour rechercher quelque trace du montant qui aurait dû pivoter sur une pierre ou une pièce résistante quelconque, qui aurait pu garder des marques reconnaissables. Mais nous n'avons rien trouvé. Il n'y a pas non plus de sillon préparé au monolithe pour le montant. Vis-à-vis de lui ne se trouve aucune pierre semblable qui aurait pu compléter le portique. En déchaussant la pierre nous avons constaté qu'elle n'allait pas profondément dans le sol et qu'elle branlait fortement. (V. fig. 11).

Il s'agit ici d'une pierre levée indubitable. Mais nous doutons fort qu'il s'agisse d'un menhir. A une centaine de mètres plus haut se trouve sur le sol une autre pierre de forme semblable, mais un peu plus grande et couchée. Sa surface est moutonnée par l'action de la pluie, mais ne présente rien d'intéressant. Nous avons soulevé à grand peine cette lourde pierre pour en examiner la surface inférieure, qui s'est trouvée brute, avec des inégalités non adoucies par les phénomènes karstiques et sans autre particularité. Elle doit se trouver à cet endroit et dans cette position depuis un grand nombre de siècles.

### **La table-de-pierre au sud de Chercenay**

Coord. : 571 575 / 240 250 Dim. : 116 cm. sur 83 et 20-40.

Roche : malm local. Alt. : 584 m.

Bibl. : Koby, 1947.

On nous avait indiqué, il y a plusieurs années, l'emplacement d'un « autel druidique » dans les environs de Chercenay. Lorsque nous nettoyâmes la table des feuilles et de la mousse qui la recouvrait, nous eûmes une certaine émotion. S'agissait-il d'un reste de dolmen ? La grande dalle horizontale de plus de 1 m. de longueur reposait, au sommet d'un petit tumulus, sur deux murets frustes consistant en éléments irréguliers, formant ainsi une petite chambre surtout ouverte au nord. Cette chambre était complètement vide. Au nord de la table se voyaient les vestiges d'une excavation antérieure et quelques gros blocs émergeaient. De toutes façons des fouilles s'imposaient, que l'A. D. I. J. voulut bien favoriser de son appui.

Une tranchée ouverte au nord de la table rencontra d'abord des blocs de pierre de diverses grandeurs, portant la plupart la trace de l'action du feu. On arrivait ensuite, à 50 cm. de profondeur, sur une couche de chaux, bien reconnaissable, de quelques décimètres d'épaisseur. Aucun objet préhistorique, aucun ossement ne furent récoltés (V. fig. 12 et 13).

Il devenait certain qu'on se trouvait en présence d'un ancien four à chaux. Chose curieuse, la table ne semble pas avoir été soumise à



Photo de l'auteur.

Fig. 12. — *La table de pierre au sud de Chercenay*

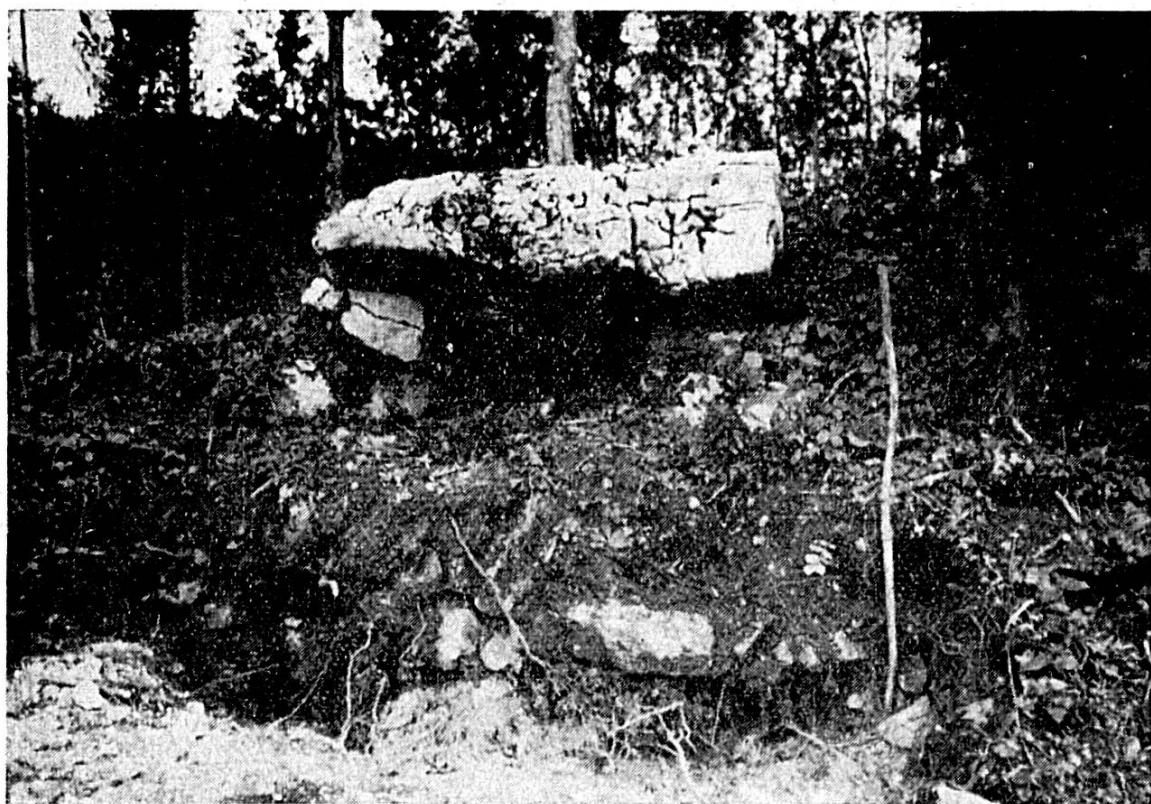


Photo Dr Perronne.

Fig. 13. — *Tranchée devant la table de pierre au sud de Chercenay*

l'action du feu. Elle n'était peut-être pas comprise dans le four même. Mais on peut aussi se demander si la table n'est pas un reste de monument mégalithique. Mais ce n'est qu'une supposition, et sur une carte archéologique, on ne saurait donner à ces pierres curieuses que le signe des faux dolmens.

Tout près de là, à quelques mètres dans la direction de Soubey, se voient aussi des restes de murs construits en très gros appareil. Mais il s'agit probablement d'anciens murs de pâturage et il n'y a nulle part de véritables dalles. Encore un peu plus loin on rencontre quelques monceaux de cailloux, qui peuvent provenir d'une époque où les cultures étaient plus intenses qu'à présent. On sait que le village disparu de Chercenay avait une certaine importance il y a quelques siècles.

### La Pierre-à-trou au nord de Chercenay

Coord. : 571 750 / 241 120 Alt : 690 m. environ.

Roche : calcaire local. Bibl. : Koby, 1947.

Nous avons déjà cité plus haut cette pierre curieuse qui n'émerge du sol que partiellement et qui repose sur d'autres blocs lui donnant vaguement l'apparence d'un dolmen enterré. Nous avons vu qu'il s'agit-

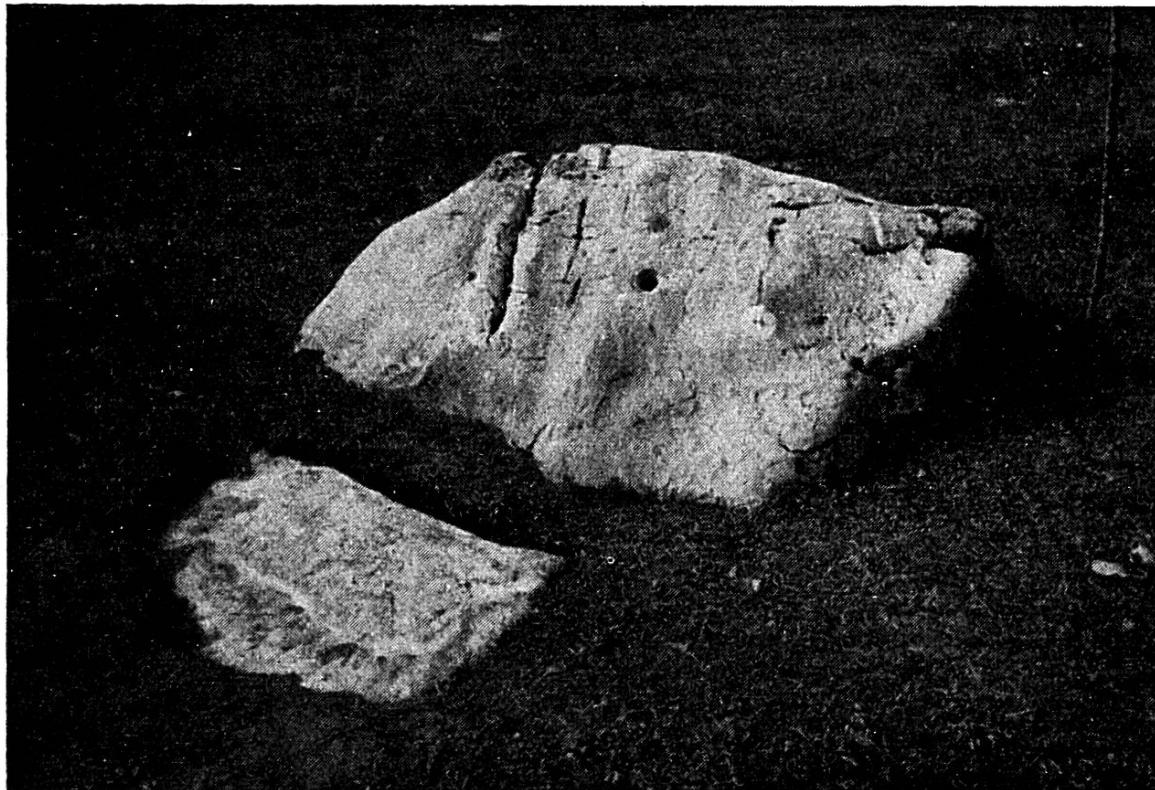


Photo Dr Perronne.

Fig. 14. — *La Pierre-à-trou au nord de Chercenay*

sait d'une formation naturelle. Ce n'est pas un mégalithe à proprement parler, mais un rocher modifié par les hommes. En effet, ce bloc prismatique d'une hauteur de presque 1 m., porte sur sa face méridionale un trou régulier, évasé, allant en se rétrécissant jusqu'à une profondeur de 20 cm. La direction du trou est oblique et par les temps de pluie

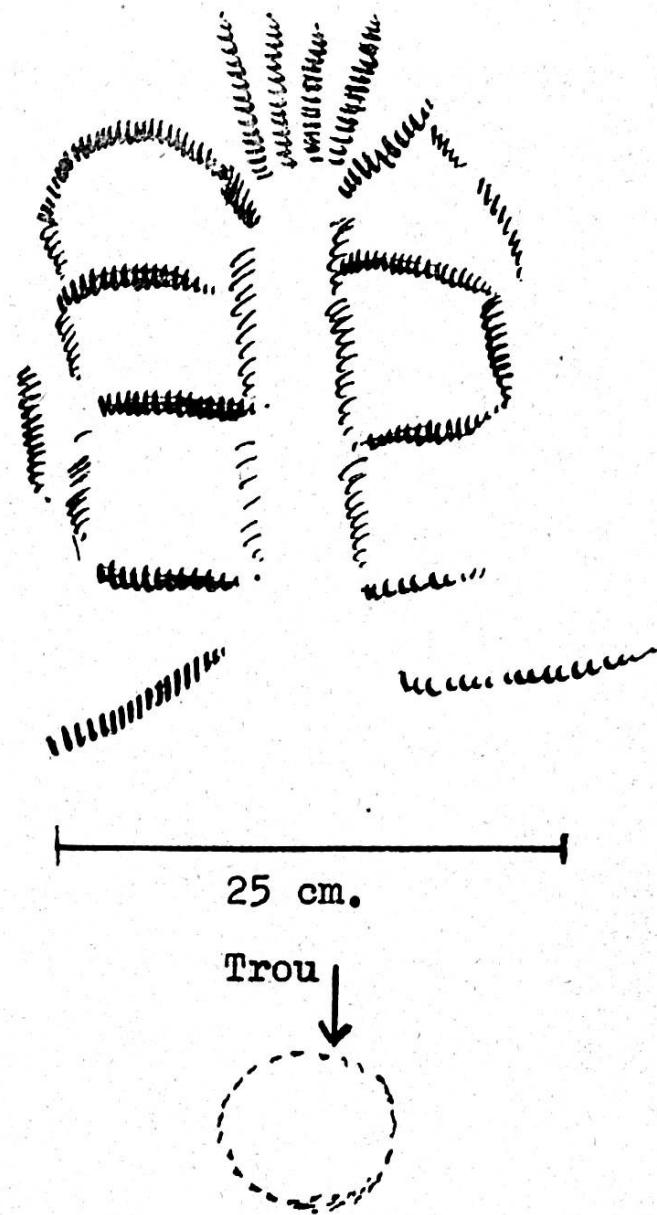


Fig. 15. — Schéma de la gravure de la Pierre-à-trou

il se remplit d'eau. La perforation semble avoir été pratiquée avec des moyens primitifs, comme l'indique le rétrécissement progressif, qu'on peut aussi observer sur les haches perforées des Néolithiques, l'instrument perforant, bâton ou os entraînant du sable, s'amincissant par l'usure progressive (V. fig. 14).

L'intérêt du trou est rehaussé par la présence, le surmontant, d'une gravure presque complètement effacée, ayant un peu la forme d'une

fenêtre double. On ne voit bien cette gravure qu'à la lumière frisante du soleil couchant. Entre les deux « fenêtres », il y a encore un dessin digité (V. fig. 15 et 16).

La Pierre-à-trou ne semble pas avoir jamais servi de borne-frontière et rien n'indique que la mystérieuse gravure représente des armoi-



Photo Dr Perronne.

Fig. 16. — *Détail du trou évasé et de la gravure de la Pierre-à-trou au nord de Chercenay*

ries. Il y a en échange une ressemblance remarquable entre cette gravure et une stèle espagnole avec un dessin de la divinité funéraire néolithique (Pena-Tu, Puertas, reproduite dans Goury 1932, II, p. 560 et Octobon, p. 521), ainsi qu'avec un dessin de Locmariaquer (« Pierres-plates », *Dict. archéol. de la Gaule*, 1869. V. aussi Cartailhac, p. 238 « écussons énigmatiques »).

### La Pierre-à-cupule au nord de Chercenay

Coord. : 571 500 / 240 900 Alt. : 705 m. environ.  
Roche : calcaire local. Bibl. : Koby, 1947.

En suivant la vieille route qui va du village d'Essertfallon à la ferme de Theureux, on rencontre plusieurs murs faits de grands blocs de rocher. Plusieurs ne sont plus entretenus. On voit aussi, dans cette région, à droite de la route et près des ruines d'une métairie, une grosse pierre vaguement cubique qui porte trois trous d'une profondeur d'environ 20 cm., pour un diamètre de 3 cm., de direction verticale. Ces trous sont à peine un peu évasés et semblent avoir été faits avec des instruments modernes. Certaines parties de cette pierre, surtout l'angle contre le couchant, sont assez bien polies. La pierre branle un peu. Les trous ont été probablement pratiqués pour y fixer des enclumettes pour battre les faux. Nous ne nous y arrêterons pas.

Mais un peu plus loin, le chemin passe un ancien mur de clôture. A gauche se voit une pierre informe peu élevée ; à droite une pierre grossièrement cubique (V. fig. 17). Vers le quart supérieur de ce dernier bloc existe une cupule assez régulière, d'une profondeur de 3 cm.

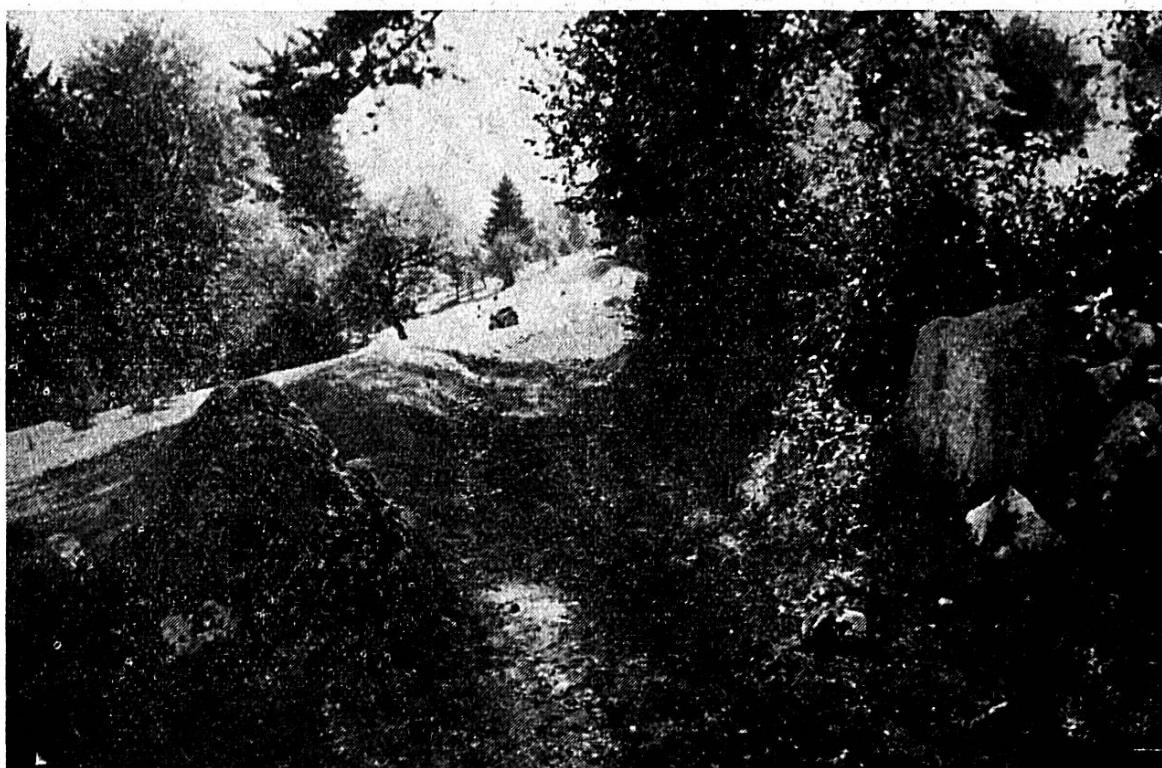


Photo Dr Perronne.

Fig. 17. — A droite la Pierre-à-cupule



Photo Dr Perronne.

Fig. 18. — *La Pierre-à-cupule, avec irradiations  
Représentation solaire (?)*

environ et d'un diamètre de 6 cm. De cette cupule partent vers le haut plusieurs sillons peu profonds de quelques centimètres de longueur, dont trois sont encore nettement visibles, alors que d'autres paraissent effacés. A 15 cm. au-dessous de la cupule se voit aussi une croix gravée peu profondément et qui est trop récente pour retenir notre attention. On est tenté de prendre la cupule, avec ses rayons, par analogie avec ce qu'on voit à des mégalithes français, pour une représentation solaire. Nous sommes ici en présence d'une vraie pierre à cupule, comme nous n'en connaissons pas d'autres dans ces régions, mais que rien ne permet de dater. Elle n'a jamais été signalée jusqu'à présent (V. fig. 18).

## IV. Mégalithes apparemment vrais

Les monuments dont il sera question par la suite peuvent être considérés comme des mégalithes authentiques. Toutefois de légères restrictions sont indiquées, à notre avis, en ce qui concerne le menhir d'Attiswil et la Pierre de St-Germain. Pour l'ordre de description nous allons *grosso modo*, du sud au nord.

### Le menhir d'Attiswil

**Coord.** : au sud du village. **Alt.** : 463 m. environ.

**Roche** : granit à gros grains. **Dim.** : hauteur 171 cm., largeur 164.

**Bibl.** : Morlot, 1855, von Mülinen, *Beiträge...* V. p. 11 (simple mention). Tschumi, 1924 et 1926, Wahle, 1927.

**Icon.** : deux dessins pas très exacts dans Morlot, une photo dans Tschumi, 1924 et 1926, la même dans Wahle.

Ce monolithe est situé au pied du Jura, sur la rive gauche de l'Aar, dans un champ plat et non sur une éminence. Sa forme est celle d'un parallélépipède pyramidal. Ce n'est pas une colonne, comme on l'a dit. Il est vrai que, photographié du nord-ouest, il peut prendre un aspect phalloïde indéniable. Son axe est orienté à peu près du nord-ouest au sud-est. Il n'est pas vertical, mais penche nettement contre le nord-ouest (V. fig. 19).

Il s'agit d'un bloc erratique en granit grossier. D'après Heim, le granit du glacier du Rhône est plus grossier et moins comprimé que celui du glacier de l'Aar<sup>1)</sup>. Ce même auteur, parlant des blocs erratiques du glacier du Rhône, dit : « der östlichste Block soll in Attiswyl liegen » (*Geologie der Schweiz*, 1, p. 233) et l'on peut présumer que ce bloc est précisément notre monolithe.

Il est connu depuis longtemps sous le nom de *Freistein* et quand un citoyen était poursuivi par la justice, ou l'injustice des hommes, il jouissait de l'impunité s'il pouvait toucher cette pierre. Le travail de Morlot publie une figure naïve représentant cette situation. Un sauvage se trouverait sur les armoiries du village.

Le premier auteur qui ait fait des fouilles méthodiques est A. Morlot. Il fit du côté sud-est un sondage de 7 pieds de profondeur,

<sup>1</sup> D'après le minéralogiste M. Grüttner, de Bâle, ce critère n'est pas sûr et il n'est pas possible de dire avec certitude si ce bloc provient du Rhône ou de l'Aar.

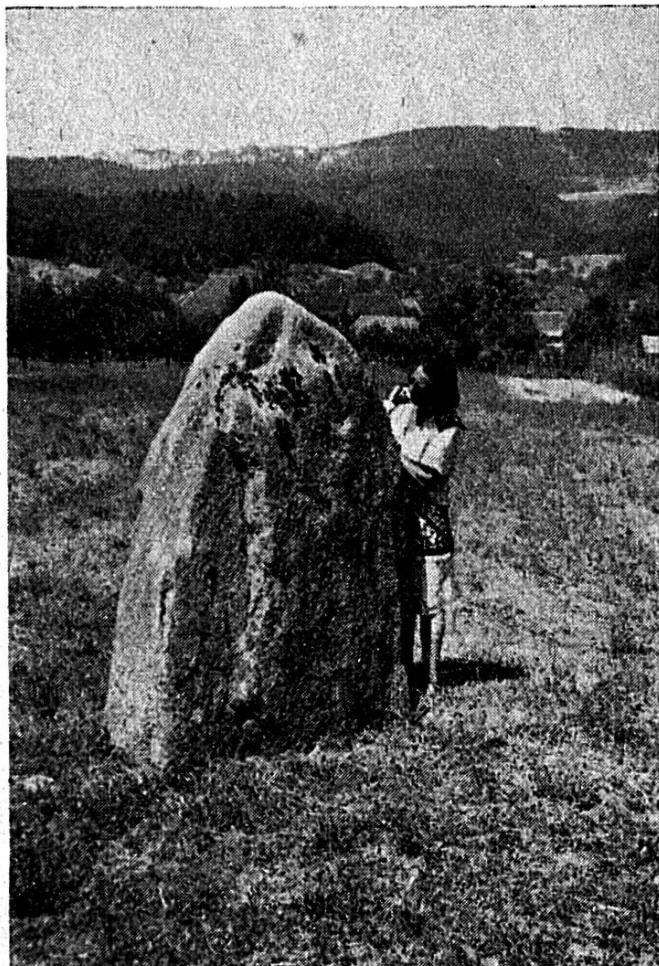


Fig. 19. — *Le Freistein  
d'Attiswil, au pied du Jura*

Photo de l'auteur,  
prise du sud-ouest.

jusqu'au bas de la pierre. Jusqu'à 1 mètre de profondeur le terrain avait été remué par un ancien propriétaire, qui voulait déterrérer le bloc, mais qui y renonça heureusement, vu les difficultés rencontrées. A cet endroit commençait un lit de pierres non travaillées qui semblaient avoir été mises là comme soutien. Jusqu'ici furent récoltés : 1. Des fragments de poterie permettant de reconstituer un vase à col resserré en terre rouge et fine, apparemment romain (que Tschumi attribuera à la Tène III) et dont Morlot dit : « es wäre somit kein Aschenkrug, sondern ein Gefäss welches zu häuslichen Zwecken gedient hätte. » 2. Deux morceaux de fer dont un appartenant à une clochette. 3. Trois morceaux de tuile. 4. Cinq petits fragments de poterie grossière.

Poursuivant son sondage en profondeur, Morlot trouva encore trois petits éclats de silex, le plus grand n'ayant que 2 cm. de longueur. Le matériel est blanchâtre, tacheté de gris, et serait un silex d'eau douce et non crétacé. Bien que Tschumi désignera plus tard ces pièces comme instruments, le dessin de Morlot ne nous permet que d'y voir des éclats sans retouches. Dans la profondeur le sol consistait en argile mêlée de gravier.

Dans ses fouilles, Morlot fut à même de faire une constatation qui, à notre avis, est capitale : vers 1 mètre de profondeur, la surface du granit était altérée sur 2 à 3 cm. de profondeur, ce qui semble bien montrer que l'érection du monument remonte à un âge reculé. Il préconise des recherches dans ce sens, qui permettraient peut-être de mieux dater le monument.

Le travail de Morlot date de 1855. A notre connaissance, de nouvelles recherches n'ont pas été pratiquées depuis lors. Elles seraient d'autant plus souhaitables que les trois petits éclats de silex, bien que trouvés au pied du monument, ne permettent cependant pas de le dater de l'époque néolithique. Il semble bien qu'il s'agit d'une pierre-debout érigée depuis longtemps. En faisant, le 1. VIII. 47, une inspection du *Freistein*, nous avons découvert, dans les environs, un autre « menhir » qui ressemble beaucoup au premier. Il se trouve près de Wiedlisbach, proche de la route, à main gauche en venant d'Attiswil, dans la plaine. C'est un bloc erratique du même granit que le *Freistein* et de forme semblable. Mais il est plus petit, sa hauteur n'atteignant que 1 mètre. Nous nous étonnons de ne voir nulle part mention de ce bloc. La parenté des deux blocs est peut-être plus que minéralogique.

On avait rapporté à Morlot qu'il existait deux blocs dans les environs de celui d'Attiswil : « einer im Wald südwestlich und einer auf einer Hochstatt oder erhöhten Stelle im östlich naheliegenden alten aber winzigen Städtchen Wiedlisbach. » Le petit « menhir » que nous signons ici n'est aucune de ces pierres-là.

### La Pierre de St-Germain près de Courrendlin

Coord. : 595 280 / 243 975 Alt. : 433 m.

Roche : malm jurassique.

Bibl. : Quiquerez, 1856-57, p. 143 ; 1864, p. 174 ; 1869, p. 2 ; 1882, p. 229, etc.

Icon. : mauvais dessin de Quiquerez, 1869, reproduit par Joliat, 1934-35.

C'est encore Quiquerez qui est l'inventeur des Pierres de St-Germain. Il en parle dans plusieurs publications, sans ajouter rien de saillant à sa première description de 1856 :

« Trois autres pierres vénérées portent le nom de St-Germain. La première est un gros bloc de calcaire informe, ayant environ 3 1/2 pieds de long sur autant de large et un pied d'épaisseur. Elle est couchée à l'entrée de l'ancien cimetière de Courrendlin. Sa surface n'est point plane, mais enfoncée et polie. Il semble que la pierre a fait un long séjour dans une rivière et qu'elle y a éprouvé le frottement des galets roulés par le courant. Une des excavations est censée représenter le relief de la partie postérieure de St-Germain lorsque le pieux abbé venait de Grandval pour se reposer en ce lieu. Mais nous avons tout lieu de croire que cette pierre avait déjà été

apportée à cette place à une époque bien antérieure, et que, selon toute apparence, elle était une de ces pierres levées dont les druides faisaient usage et que le peuple vénérait. Car, chose bien remarquable, le mur du cimetière environnant la vieille église de Courrendlin est le seul mur du pays entièrement en cailloux, joints par un ciment fort dur et d'une composition différente de celle de tous les mortiers en usage au moyen âge ; de plus, la partie la plus ancienne de cette église est elle-même bâtie en fort petites pierres. On a donc toujours épargnée la roche de St-Germain dans toutes les constructions primitives et subséquentes...

La seconde pierre de St-Germain est de l'autre côté du Pont-de-Penn, entre la scierie et l'écluse. Elle n'est autre chose qu'une roche sur laquelle existent deux dépressions comme les empreintes de genoux : on l'a recouverte



Fig. 20. — *La Pierre de St-Germain, devant l'ancienne chapelle de Courrendlin.*

Photo Dr Perronne.

de matériaux ces dernières années... Nous ne sommes pas bien assuré de l'emplacement de la troisième. Selon les uns elle était encore dans les roches de Moutier et d'après les autres elle se trouve (trouvait) sur l'esplanade devant l'antique église de Moutier-Grandval. »

Les auteurs ultérieurs ne parlent pas de ces pierres ou admettent qu'elles sont disparues. Le *Dictionnaire géographique* cite celle de Courrendlin. Joliat (1934-35) les dit « disparues à notre connaissance... » et répète la description de Quiquerez, mais en admettant par erreur des mètres là où il s'agit de pieds. C'était, dit-il, très probablement des pierres-à-écuelles à caractère religieux ou symbolique.

Nous n'avons pu obtenir de renseignements sur les deux pierres situées à Moutier, mais nous avons retrouvé, il y a quelques années, la Pierre-de-St-Germain de Courrendlin. Elle est couchée, comme élément d'un ancien mur, à une quinzaine de mètres de la chapelle abandonnée, qui, d'après Quiquerez, devait déjà exister au IX<sup>e</sup> siècle. Quand nous l'avons redécouverte, en 1945, elle était complètement enfouie sous les broussailles et les mauvaises herbes (V. fig. 20 et 21).



Photo de l'auteur.

Fig. 21. — *La Pierre de St-Germain*  
Remarquer les deux bassins peu profonds et la mutilation à gauche  
Au fond le village de Courrendlin

Elle a vaguement la forme d'un losange orienté dans son grand axe suivant la ligne est-ouest et d'une longueur de 120 cm. Le diamètre transversal est de 110 cm. Le côté de la pierre tourné contre le levant est mutilé et la cassure paraît assez ancienne. La pierre est peu élevée au-dessus du sol : à l'ouest environ 40 cm., à l'est seulement 20 cm. La surface supérieure est nettement concave, montrant deux dépressions contigües en forme de cuvettes peu profondes. Ces dépressions sont plus polies que le reste de la pierre et ont aussi de nombreuses éraflures. Les contours du bloc sont arrondis.

Ce monolithe a dû être apporté là et n'est pas un élément naturel de la basse terrasse de la Birse. Il a pu être extrait du lit actuel, en amont plutôt qu'en aval. Du point de vue de la préhistoire, il n'est pas facile à qualifier. Ce n'est ni un menhir ni une pierre à vraies cupules et l'opinion de Quiquerez paraît encore défendable, faute de mieux :

« Il faut bien que cette roche, qui n'offre de remarquable que ces bassins, ait joui d'une grande vénération pour avoir échappé au marteau des maçons durant tant de siècles. Nous sommes persuadés que c'est elle qui a motivé la bâtie d'une église chrétienne en ce lieu pour effacer le culte du

paganisme et détruire les sacrifices qu'on faisait sur cet autel antique... » (1869, p. 2).

Quant à nous, nous espérons qu'elle échappera encore longtemps au marteau des vandales.

Il ne nous est pas connu que des pièces néolithiques aient été trouvées dans les environs, si ce n'est un petit nucléus provenant de Vicques et actuellement au Musée jurassien de Delémont. Des fouilles devraient être faites sur place.

### Le menhir anthropomorphe de la Chapelle de St-Hubert

Coord. : 584 724 / 242 840 Alt. : 486 m.

Bibl. : Quiquerez, 1868, 1869-71, etc. Bourgeois, 1926.

Icon. : croquis peu exact de Quiquerez, reproduit par Joliat, 1947.

Pour autant que nous le sachions, ce monument des plus curieux a été découvert par Quiquerez en 1868. Il emploie déjà le terme de menhir à son sujet. Quelques rares auteurs ultérieurs parlent de ce monument, mais toujours de seconde main. La preuve flagrante que personne n'a encore compris l'importance de ce vénérable monolithe est qu'on n'en a jamais publié de photographies. Pourtant, comme nous allons le voir, il occupe en Suisse une position unique.<sup>1)</sup>

La chapelle de St-Hubert se trouve hors de village de Bassecourt, au bord de la route qui conduit à Glovelier, peu avant le passage à niveau. Le maître-autel est recouvert d'un revêtement de bois, mais on peut constater à sa face postérieure qu'il s'agit d'un grand bloc de pierre. Ce bloc est parallélipipédique et seule sa surface supérieure semble avoir été façonnée et bouchardée. Le coin droit (pour le spectateur) a été complété en maçonnerie. Il mesure 164 cm. de longueur, pour une hauteur de 120 cm. et une largeur de 46 cm. C'est un malm grisâtre. *On peut se demander s'il ne s'agit pas d'un ancien mégalithe retouché.* Pour tirer cette question au clair, il faudrait pour le moins pouvoir déplacer le revêtement de bois.

Il y a aussi deux petits autels latéraux. Devant celui de droite, sous une fenêtre, on voit une pierre en forme de parallèlipipède triangulaire, que Quiquerez décrit comme suit, dans son manuscrit, fol. 89 :

« Elle est du côté droit de la chapelle, encaissée dans les banes et orientée du nord au sud 2). C'est une roche calcaire amenée de la montagne et fichée

1. Que la Carte archéologique de la Suisse ne mentionne pas ce mégalithe, il n'y a là rien d'étonnant car cette carte est très lacunaire en ce qui concerne la préhistoire et souvent mal renseignée. Pour elle, par ex., la Pierre-percée de Courgenay est un « ciste néolithique » !

2 Quiquerez fait ici erreur, la pierre est orientée de l'est à l'ouest. Plus loin, l'auteur parle d'ailleurs à juste titre du côté nord de la pierre.

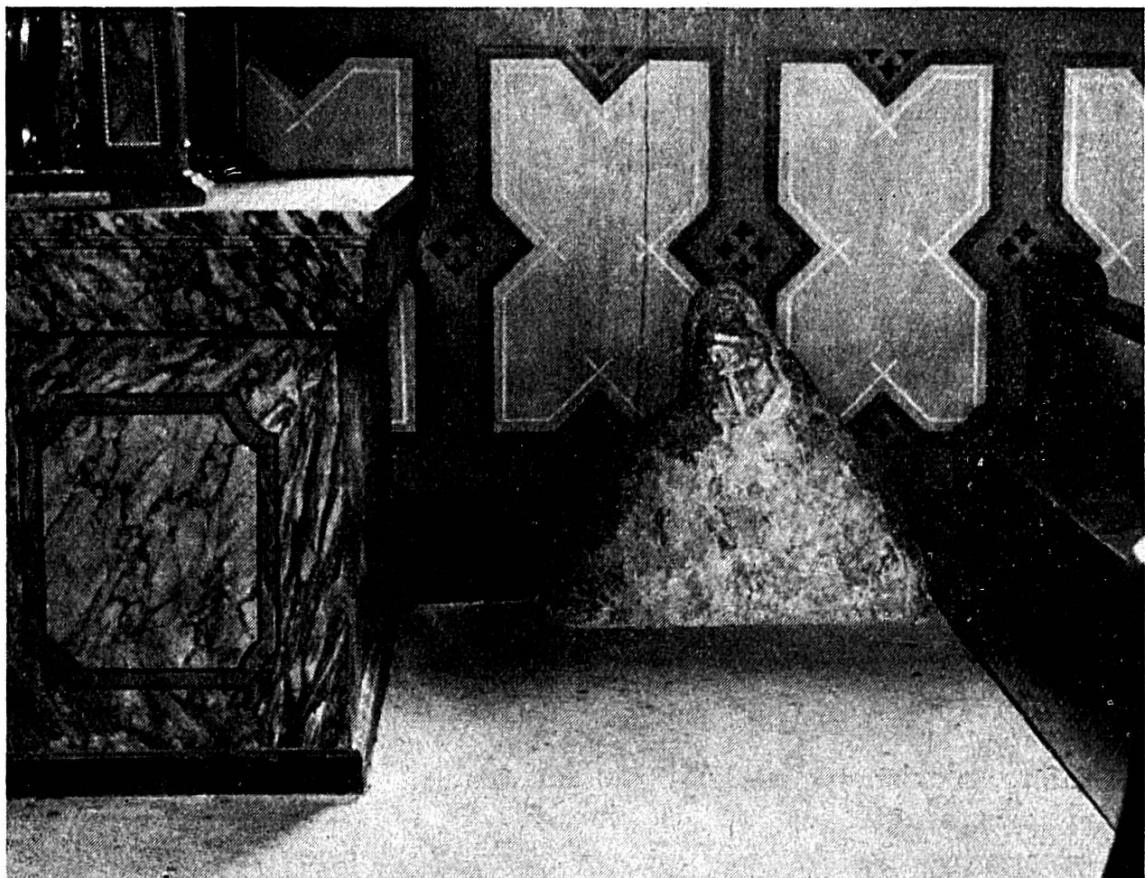


Photo Dr Perronne.

Fig. 22. — *Le menhir anthropomorphe de la chapelle de Bassecourt*

dans la plaine où le sous-sol est composé de galets. On a essayé de l'extraire quand on a réparé la chapelle il y a 50 ans, mais on n'a pu en trouver la base qui doit être à plus d'un mètre de profondeur. Le côté du nord est poli par un long frottement fort ancien... on n'y remarque aucune trace de travail, mais c'est une roche brute, cependant, outre que son côté nord est poli par un frottement, on observe que sur diverses parties de la pierre, on a raclé la roche pour en détacher de la poussière qui a la vertu de guérir les maux d'oreilles, mais ce racleage a disparu du côté qu'on a déjà cité.

On dit qu'elle servait de siège à sainte Colombe<sup>1)</sup> dont la grotte, à une lieue de là, renferme une source curative pour les enfants rachitiques. La Pierre de la chapelle de St-Hubert est un monument des temps anté-historiques à laquelle étaient attachées des pratiques superstitieuses qui ont motivé l'érection de la chapelle, sans que pour autant ces pratiques aient cessé. On ignore la date de l'église. Elle est citée au XII<sup>e</sup> siècle et dans le voisinage il y a des traces de constructions anciennes et quelques murs romains. Il est possible qu'elle fut dans le principe l'église paroissiale de Bassecourt. Mais avant le XII<sup>e</sup> siècle on y enterrait et il y a encore un cimetière où l'on a trouvé des sépultures antiques. On remarque dans les

1. Pour la grotte de Ste-Colombe, voir le Bull. de l'A. D. I. J. no de septembre 1943. L'occupation préhistorique de la grotte remonte au néolithique.

champs voisins des restants de voûtes, des pavés et d'anciennes formations. Nous avons un celte en bronze provenant du voisinage... »

Un schéma qui accompagne le texte indique comme dimensions : hauteur 84 cm., largeur à la base 90 cm. Cette esquisse exagère considérablement un épaulement à droite, qui se trouve d'ailleurs à gauche (V. Bull. de l'A.D.I.J. No 1,1947 et nos figures). Il n'est pas difficile d'en deviner la raison : Quiquerez, plus ou moins inconsciemment, voulait en faire un siège comparable au menhir légendaire de Courroux « qui servait à sacrifier à quelque Vénus de l'antiquité. »

En 1944, nous avons mesuré à la pierre une hauteur de 89 cm., soit 5 cm. plus que Quiquerez n'indique et une largeur de 98 cm., soit également 8 cm. de plus. A notre avis ces différences s'expliquent aisément par le fait que, depuis les mensurations de Quiquerez, le sol de la chapelle a été abaissé. Il s'agit actuellement d'un sol en ciment qu'on aura établi plus bas qu'un plancher primitif probablement en bois.

L'auteur jurassien a fort bien observé le polissage de certaines parties de la pierre et les effets de grattage. Mais il ne mentionne pas la croix surajoutée qu'on voit très bien sur nos photographies et qui, peut-être, n'existe pas encore de son temps. Pour cette croix peu profondément gravée, on a utilisé une rainure oblique naturelle marquant la branche verticale et on s'est servi d'un instrument pointu et non d'un ciseau.

Le polissage de la pierre a deux maximums : l'un autour de la croix, entre celle-ci et une dépression qu'on peut prendre pour l'œil gauche de la bonne femme que tout œil naïf ne peut manquer de voir en ce monolithe, et l'autre à droite en bas, pour l'observateur. Il est certain que ce polissage est extrêmement ancien, bien qu'il puisse être entretenu encore de nos jours par les attouchements. Si la zone supérieure polie est facile à expliquer, il n'en est pas de même pour l'inférieure, qui reste un peu énigmatique. Il nous semble d'ailleurs qu'à une époque antérieure le polissage était plus étendu que maintenant, car il a été détruit en partie par une retouche moderne, qui avait apparemment pour but d'aplanir la surface antérieure du bloc.

Nous n'attribuons en échange aucune importance à la présence d'ébauches de cupules irrégulières, qu'on peut voir sur les faces latérales du monument, surtout à gauche, et qui proviennent de l'élargissement d'une fissure naturelle.

Il est certain que les deux blocs ont été apportés à cet endroit et qu'il ne s'agit pas de roches affleurantes, car le sol est constitué ici d'une couche de plusieurs mètres d'épaisseur d'alluvions de la basse terrasse de la Sorne, reposant sur du tertiaire. Les carrières de calcaire les plus proches sont à plusieurs kilomètres (peut-être le kimmeridgien de Develier-dessus ?). Mais sur un point notre opinion diffère totalement de celle des auteurs. Bourgeois attribue à Quiquerez l'assertion :

« qu'il faut que cette pierre eût été en grande vénération pour qu'on l'eut transportée et dressée dans une église et conservée jusqu'à nos jours, au lieu de lui infliger le triste sort de tant d'autres de nos monuments préhistoriques, détruits et exploités... »

Outre que l'Eglise s'est bien plus employée, comme nous l'avons vu plus haut, à détruire les mégalithes qu'à les conserver, il nous paraît qu'*au moment où a été construite la chapelle de St-Hubert, le ou les mégalithes étaient déjà en place et que le mur méridional de la chapelle a été édifié sur le petit menhir.*

En effet, la paroi postérieure du menhir ne se trouve qu'à quelques centimètres du mur. Il est possible qu'elle ait été, lors de la construction de la chapelle, aplatie. La peinture du mur cesse au niveau du menhir et ne se poursuit pas derrière lui. On pourrait objecter que cela indique seulement que la peinture est postérieure au menhir et non pas le mur. Mais il y a mieux : juste derrière le menhir, en dehors de la chapelle — il est facile de trouver l'endroit car le monolithe se trouve, comme nous l'avons vu, sous une fenêtre — en grattant un peu le sol, nous sommes arrivé sur un bloc de rocher minéralogiquement analogue

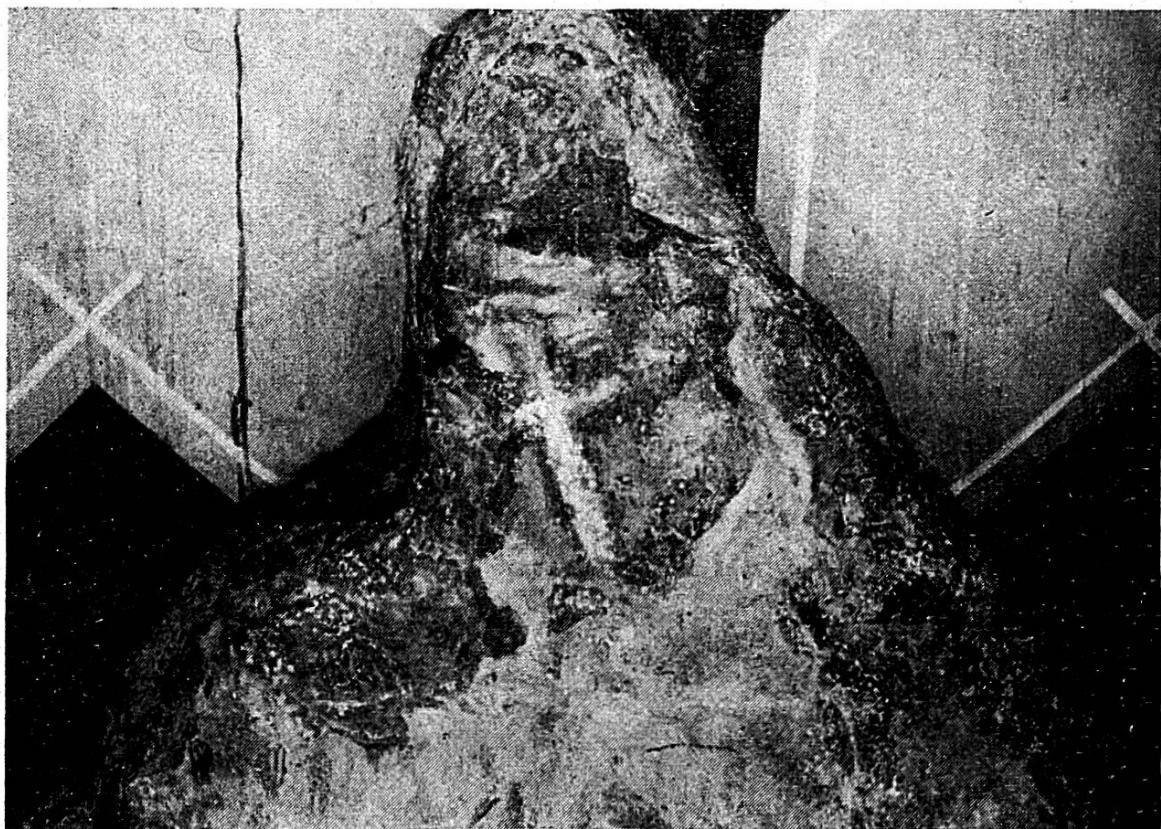


Photo Dr Perronne.

Fig. 23. — *Détail du menhir anthropomorphe christianisé : poli, croix, traces de grattage*

au menhir, qui nous a paru se continuer dans la profondeur et faire bloc avec lui. Si cela est vraiment le cas — ce que des fouilles pourraient vérifier — cela démontrerait indubitablement que la chapelle a été construite par-dessus le menhir.

Il n'est pas douteux que la pierre-levée de St-Hubert ne remonte à une haute antiquité. La construction d'une chapelle, l'adjonction d'une croix, en font le *seul menhir anthropomorphe christianisé* que nous con-



Fig. 24. — *Au dehors de la chapelle derrière le menhir apparaît une pierre semblant faire bloc avec lui.*

Photo Dr Perronne.

naissions en Suisse. Le paganisme, le christianisme et la superstition qui survit à tout changement de croyance, lui ont imprimé des marques que tout œil avisé lit aisément. Et pourtant nous ne savons pas encore pourquoi les populations antiques ont élevé ce monument. Peut-être y avait-il plusieurs pierres levées constituant un cromlech ? Des fouilles autour de ces deux pierres donneraient sûrement des indications.

On peut aussi se demander où vivaient les populations du néolithique ou de l'âge du bronze qui ont érigé ces monuments. Il n'y a pas de camp néolithique dans les environs et les trouvailles isolées sont très pauvres. Quiquerez cite une hache en néphrite trouvée aux environs. Cette indication est bien maigre. Toutefois il y a des traces de l'âge de la pierre polie dans la grotte assez proche de Ste-Colombe.

### La Pierre-percée de Courgenay

Coord. : à la sortie ouest du village, contre Porrentruy.

Alt. : 487 m. environ Roche : calcaire local kimmeridgien.

Dim. : Hauteur 2 m. 60, largeur 2 m. 50, épaisseur 40 à 56 cm.

Bibl. et icon. : voir Joliat, 1927.

Après la monographie très fouillée que notre excellent confrère Joliat a consacré à ce monument unique en son genre en Suisse, on pourrait croire que tout a été dit. Joliat a fait, avec beaucoup de sagacité, une exégèse des documents écrits concernant la question. Mais il y a un hiatus chronologique important entre la période mégalithique et l'établissement des premiers documents écrits. Aussi n'est-il pas étonnant de constater que les opinions les plus anciennes sont aussi les moins fondées et les plus sujettes à caution. Le rapport du père jésuite Dunod<sup>1)</sup> sur les fouilles de 1715 est, par exemple, un monument d'inexactitude et de fantaisie, et l'indignation de l'abbé Sérasset, à propos des soi-disant sacrifices barbares et sanglants dont la Pierre aurait été le témoin, nous fait sourire aujourd'hui. Même la sérieuse étude de Trouillat sur la Pierre considérée comme gnomon ne pouvait que conduire à des digressions uniquement spéculatives. Seul le rapport établi par J. G. Quiquerez, alors maire de Porrentruy, sur les constatations faites lors du déchaussement de la Pierre, en 1804, est une description censée et objective.

Sans doute, il est recommandable de prêter une oreille attentive aux traditions, à condition de rester bien décidé à ne les adopter que dans la mesure où on peut les vérifier. Mais il serait bien naïf de vouloir trouver dans le folklore une indication exacte sur l'origine d'un mégalithe.

La légende veut que l'on ait trouvé, aux environs de la Pierre-percée, des quantités de squelettes, au point qu'un paysan des environs aurait renoncé à cultiver son champ pour cette raison. Cette assertion, dont Quiquerez se porte garant, est répétée par les auteurs ultérieurs. Or, on a construit ces dernières années des maisons tout autour du monument, à des distances allant de 30 à 100 mètres. A notre connaissance on n'a jamais rencontré le moindre ossement. La maison de M. W. est juste-

1) On a de la peine à reconnaître notre mégalithe dans la description de Dunod : ce monument de la victoire d'Arioviste est une grosse pierre ronde et trouée au milieu, de plus de vingt pieds de haut... Dernièrement encore Bourgeois donne un diamètre du trou de 20 à 25 cm., lapsus qui remonte à Quiquerez, 1856, p. 100, qui parle de deux décimètres. Les auteurs parlent souvent d'un trou rond, alors qu'il est ovale et mesure 35 sur 41 cm. Joliat écrit que le trou commence à 1 m. 94 du sol, alors qu'il s'agit de 1 m. 50. Si le monument avait disparu, on aurait de la peine de le reconstituer d'après les textes...

ment établie au nord de la Pierre à l'endroit censé être le plus riche en ossements. Cet exemple nous montre combien il faut être prudent.

Nous avons fait, au cours de nombreuses inspections locales, des constatations immédiates qui ne nous semblent pas sans valeur. Nous essayerons aussi de pousser plus loin que cela n'a été fait jusqu'à maintenant la comparaison avec les monuments semblables. Car c'est uniquement par la préhistoire comparée qu'on peut se rapprocher de la solution du problème et non pas par l'histoire et la préhistoire locales, jurassiennes ou même helvétiques.



Fig. 25. — *La Pierre-percée de Courgenay. A droite le grand préhistorien H. Obermaier.*

Photo de l'auteur.

*Si on lui imprime de la main une forte secousse, la Pierre branle sensiblement.* Cela indique que la partie enterrée ne peut être considérable et si l'on avait encore quelque doute, on serait certain qu'il s'agit bien d'une pierre-levée. Il y a quelques années on a établi une canalisation passant à quelques mètres devant la Pierre. Nous avons suivi le fossé et constaté que partout on rencontrait la roche à moins d'un mètre de profondeur. Presque partout on a dû faire appel à la poudre pour obtenir la profondeur nécessaire. Nous avons scruté en vain les déblais.

*Les deux faces de la Pierre sont légèrement dissemblables.* Celle du nord, légèrement concave au-dessous du trou, a des inégalités de surface semblables partout. Celle du sud a certaines parties polies, comme si elles avaient été exposées à la pluie et quelques concavités peu profondes d'un diamètre analogue à celui du trou. On voit très bien, sur notre photographie, deux de ces enfoncements à gauche. Il ne s'agit pas de creux artificiels, mais de formations naturelles. Il est possible qu'à l'endroit du trou actuel existait déjà une telle dépression qui aura facilité le travail des constructeurs de mégalithes. La face sud nous paraît représenter la surface primitive du premier lit kimmeridgien.



Fig. 26. — *La petite Pierre-percée de Courgenay.*

Photo de l'auteur.

Le trou est en forme d'un cylindre aplati mesurant en son milieu 35 cm. de hauteur sur 41 de largeur. Il est évasé aux deux extrémités. Son axe n'est pas perpendiculaire à la surface de la Pierre, *mais descend du sud au nord*, comme Trouillat l'avait déjà bien vu. Cela pourrait indiquer, si la Pierre est bien un reste de dolmen, et si elle est toujours en place, que la chambre se trouvait au nord. En effet, on connaît plusieurs exemples où le trou des dalles d'entrée des dolmens était bouché par un bouchon de pierre, qu'on a, rarement, trouvé en place. Il est évident qu'un tel bouchon tiendra mieux dans un canal incliné, descendant contre la chambre.

*Le poli du trou est continuellement entretenu par les visiteurs de la Pierre.* La plupart passent leur main sur la partie inférieure du trou, surtout au sud, du côté de la porte de l'enclos. On s'explique ainsi pourquoi cette partie est particulièrement lustrée. Une pierre polie, exposée aux intempéries, devient rugueuse en quelque mois. Les bords de l'évasement de la perforation, surtout en haut, sont particulièrement effrités, par l'effet du gel. J. G. Quiquerez, comme Dunod, avait déjà noté que la Pierre s'effritait et qu'on en enlève des morceaux avec la main.<sup>1)</sup>

Ces constatations immédiates ne nous semblent pas dénuées d'importance. Nous ne les trouvons pas, sauf exception, dans les auteurs antérieurs. Mais il y a plus. Aucun d'eux ne signale la présence dans les jardins avoisinants, situés entre la nouvelle et l'ancienne route de Porrentruy, d'un certain nombre de dalles d'assez fortes dimensions, employées à la délimitation des jardins, la plupart laissées brutes, d'autres équarries et bouchardées. On les trouve surtout chez trois propriétaires différents. La plus grande des dalles, qui est placée de champ, mesure un peu plus de 3 m. de longueur. Elle est retouchée. Sans doute, on peut supposer que ces dalles proviennent, comme la Pierre, de l'affleurement voisin de kimmeridgien qu'on voit au bord de la nouvelle route. Mais il y a aussi, à l'autre extrémité du village, du côté de Cornol, quelques grosses pierres plates qui limitent un jardin, conjointement avec un mur de béton. Cette dispersion des dalles chez plusieurs propriétaires, par groupes de 3 à 6 est assez étonnante et semble être le fait d'un partage. On peut se demander si ces dalles, bien qu'aucune ne soit aussi épaisse que la Pierre-percée, ne proviennent pas du pillage d'un monument mégalithe dont la dernière est restée le seul témoin en place ?

Enfin, on peut faire une dernière constatation du plus haut intérêt, qu'on n'a pas encore rapportée jusqu'à présent : à une trentaine de mètres de la Pierre, un fumier est adossé à deux pierres plates placées de champ. La plus grande émerge de terre de 1m. 20 et est large d'autant. Au milieu de la partie inférieure, peu au-dessus du sol, se voit une *perforation arrondie*, juste assez grande pour laisser passer le poing, à bords légèrement polis. Le trou est au milieu d'une dépression qui peut être naturelle ou marque éventuellement le premier stade de la perforation.

De quand date cette perforation de ce qu'on pourrait appeler la *Petite Pierre-percée* ? Elle ne paraît pas avoir été faite avec des instruments modernes. Du moins, on n'en voit nullement la trace. Elle est trop petite pour avoir été creusée pour laisser passer le tuyau d'une

1) Des mesures devraient être prises pour la conservation du monolithe, silicage, etc. Le docteur Joliat avait déjà proposé de la recouvrir d'une bâche en hiver. Le fait qu'elle a été déclarée monument « historique » ne suffit pas à sa conservation.

pompe à purin. Une personne des environs a affirmé tenir de ses parents et de ses grands parents que la pierre avait toujours été à cet endroit.<sup>1)</sup> Rien ne s'oppose à la supposition que la pierre faisait partie du complexe mégalithique qui existait probablement autour du mégalithe de Courgenay.

Pour pratiquer un trou dans une dalle calcaire, et pour le polir, on se servait, à la période néolithique, de blocs de quartzite d'une certaine taille, qui faisaient l'office de marteaux. On en trouve des restes autour des dolmens, comme à Aesch, par exemple. Dans la construction d'une maison voisine de la Pierre-percée, M. W. qui surveillait attentivement les travaux, ne récolta qu'une chose, à laquelle il ne prêta pas grande attention : un gros bloc de quartzite, arrondi et aplati, pesant 2 kilos 350. Ce quartzite présente une surface aplanie à un endroit, qui paraît être l'effet de son utilisation comme broyon. Un autre propriétaire, M. A. M. dont le jardin est adjacent au mégalithe, y ayant apporté en 1947 des transformations, nous avons trouvé dans les déblais plusieurs quartzites de plus petite taille, quelques-uns cassés, ainsi que des fragments de grès des Vosges. De tels cailloux peuvent se trouver un peu partout dans le pays, mais à l'état dispersé.

Nous avons pu vérifier, dans ce verger, que le sol avait été remué jusqu'à la roche, qu'on trouvait partout à environ 70 cm. de profondeur. Il y avait des fragments de poterie faite au tour à toutes les profondeurs ainsi que des morceaux de tuiles. Nous n'avons récolté aucun silex. Un fragment de roche dure est trop petit pour qu'on puisse dire s'il appartenait à une hache polie ou à une pierre à aiguiser. Dans plusieurs mètres cubes de terre ne se trouvaient que quelques fragments d'os, dont deux paraissent appartenir à une côte de petit ruminant. Des fragments d'ossements humains, qui auraient pu avoir été remaniés par des fouilles précédentes, ne nous auraient pas échappé. *A notre avis il n'y a jamais eu de sépultures aux alentours de la Pierre-percée, comme à Niederschwörstadt, mais des ossements, contenus éventuellement dans une chambre sépulcrale peuvent avoir disparu lors de la destruction du dolmen.*

1) Au témoignage de M. Wuillaume. Il va de soi que dès la découverte de la petite pierre percée, nous avons pris les mesures nécessaires à sa conservation. M. Germiquet, de Porrentruy, croyait se souvenir d'avoir vu une seconde pierre percée pas très loin de l'autre, ce qui a incité notre ami Perronne à faire des recherches qui lui firent redécouvrir la pierre dont le trou était complètement bouché par les orties. Notre photo date de 1947.

### La tombe dolmenique d'Aesch

Coord. : près du point 409, à l'ouest d'Aesch. Alt. : 409 m.

Roche : calcaire corallien local. Dim. : à l'intérieur 310 sur 180 cm.

Bibl. : F. Sarasin, 1910, R. Bay, 1939. Icon. : Sarasin, plan et photo.

La sépulture mégalithique d'Aesch, bien qu'elle ait déjà été en partie détruite lors de sa découverte relativement tardive, a été bien étudiée par F. et P. Sarasin. Il s'agit d'un grand caisson de pierres qui gisait sous un tumulus peu marqué. La plupart des éléments marquant les quatre côtés étaient encore en place et debout. Leur plus grand côté atteignait 2 mètres. Les dimensions internes du tombeau étaient de 310 sur 180 cm. Son grand axe était orienté suivant la ligne EES-OON. Il n'y avait pas, ou plus, de dalles de couverture. Une couche de terre, d'une épaisseur de 50 cm., contenait une quantité d'os humains fracturés et en mauvais état de conservation, ainsi que des dents. Cette strate reposait sur un dallage d'éléments plats posés sur des cailloux de diverses grandeurs. F. Sarasin estime qu'il y avait là les restes de 30 adultes et de 10 enfants, et que l'ossuaire a été utilisé pendant très longtemps. Il s'agit de sépulture à deux temps, les os seuls étant mis dans le caisson de pierre.

R. Bay (1939) a poussé encore plus loin l'étude des dents. Il constate la présence de 81 dents de lait et de 622 dents d'adultes, dont 24 avaient des traces de carie, soit 4 %. La mortalité des enfants était élevée, un tiers n'atteignant que l'âge de 6 à 10 ans. Après cet âge elle reste constante. Bay rapporte la forte usure des dents à la présence de particules de quartz dans la nourriture, surtout dans le pain.

Le mobilier de l'ossuaire, relativement pauvre vis-à-vis du grand nombre de squelettes, donnait cependant des renseignements assez précis pour permettre à Sarasin de le dater de 2500 à 2000 avant J.-C. Il comprenait : a) deux couteaux en silex blond ; b) trois pointes en silex blanc (24,5, 37,5 et 40 mm.) ; c) une autre en jaspe (43,5 mm.) ; d) trois tesson de poterie grossière ; e) une canine d'ours brun perforée de 69 mm. ; f) deux canines de canidés perforées et deux non perforées ; g) un éclat de défense de sanglier ; h) une amulette, fragment de crâne avec traces de trépanation faite pendant la vie. En plus de ce mobilier on récolta un certain nombre de cailloux de quartzite et de grès, qui avaient dû servir de percuteurs dans l'édification du monument, car il y avait des éclats un peu partout.

## Le dolmen de Niederschwörstadt

Coord. : près de Säckingen, rive droite du Rhin.

Roche : hauptmuschelkalk et grès divers.

Dim. : hauteur 2 m. 30, largeur à la base 3 m. 20, épaisseur 35 à 55 cm. Trou : 46 à 52 sur 27 à 29 cm.

Bibl. : Schreiber, 1844, Gersbach, 1926, Kraft, 1927.

Icon. : photos dans Gersbach, Kraft, celle du premier reproduite dans Joliat, 1934-35. Croquis dans Schreiber.

L'étude de la *Pierre-des-Payens* est très instructive, d'abord parce qu'il s'agit d'un vrai dolmen, ensuite parce qu'elle présente des analogies frappantes avec la Pierre de Courgenay. A Niederschwörstadt on voit en effet très bien comment *d'un dolmen peut éventuellement ne subsister que la dalle frontale*, qui est, comme à Courgenay percée d'un trou haut situé et plus nettement ovale. Aux deux endroits, l'orientation de la dalle est de l'est à l'ouest.

Quand H. Schreiber fit, en 1844, son enquête, les gens du village purent encore lui dire qu'il s'agissait auparavant d'un monument composé de 5 pierres, dont la dalle formant toit, en grès bigarré, avait été transformée en meule à la forge du village.

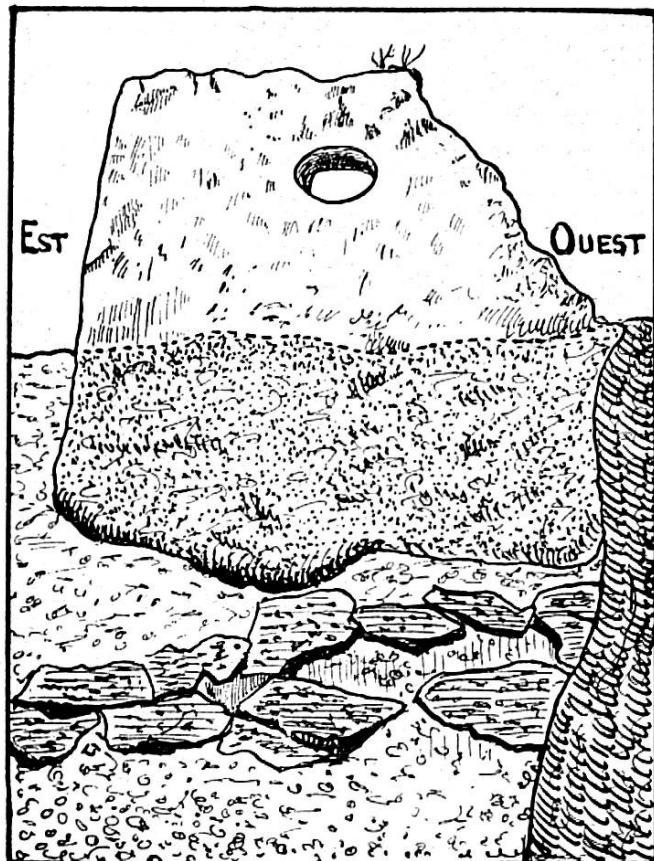


Fig. 27. — Fouilles de Kraft au nord de la pierre de Niederschwörstadt. Remarquer le dallage en bas.

d'après une photographie.

Les premières fouilles de Gerspach au sud de la pierre ne permettent qu'une seule constatation : c'est que le sol avait déjà été complètement remué. Celles de Kraft<sup>1)</sup> au nord du monument confirmèrent cette constatation, mais il fut néanmoins possible de reconstituer la forme du monument grâce aux restes des dalles, dont l'une, en grès, s'était complètement décomposée. On trouva aussi les restes d'un pavage à 2 m. 10 au-dessous du bord du trou (V. fig. 27). La chambre, de forme trapézoïdale mesurait 2 m. 30 sur 2 m. 66. Le contenu avait disparu, mais tout autour du monument il y avait des ossements humains indiquant 19 individus, qui semblaient avoir été couchés allongés de l'est à l'ouest. On trouva aussi des os de bœuf, de chien et de porc. Le mobilier était pauvre, mais intéressant : a) une pointe de sagaie en silex grisâtre de 10,5 mm. sur 3,1 cm. ; b) un lissoir un peu plus long en bois de cerf ; c) une perle perforée en jais ; d) un fragment de bronze e) deux morceaux d'os travaillés ; f) un autre fragment de forme anthropoïde stylisée ; g) des dents de canidés avec trou de suspension et une de cheval.

Kraft pense que le silex employé pour la pointe de sagaie, de couleur vert-bleu, avec oolithes, vient de France et que sa façon rappelle celle des pièces de Grand-Pressigny. Il compare avec raison Niederschwörstadt avec Courgenay, fait ressortir que les dalles sont remarquablement grandes, que le trou est particulièrement haut et voit dans ces dolmens l'influence de la civilisation mégalithique des côtes orientales de l'Espagne, bien qu'on puisse aussi faire des rapprochements avec celle de Seine-Oise-Marne, cette dernière élevant plutôt des allées couvertes. Mais, pour autant que nous le sachions, les monuments pyrénéens ne portent pas de trous.

On peut encore citer, comme étant peut-être en relation avec la Pierre-des-Payens, un bloc de granit considéré comme menhir, de 2 m. 50 de long, la *Pierre-des-Huns*, à 2 km. 500 de Niederschwörstadt. Ce bloc a malheureusement été déjà déplacé plusieurs fois.

1) G. Kraft, préhistorien distingué, fut tué à la fin de la guerre lors du bombardement de Fribourg-en-Brisgau. Esprit ouvert, possédant des connaissances étendues, surtout sur l'âge du bronze, il s'était un des premiers intéressé à nos fouilles de Saint-Brais, qu'il avait visitées. Il avait adopté intégralement notre conception du charriage à sec des os d'ours de cavernes, producteur de pseudo-instruments.

### Le dolmen de Brévilliers

Coord. : à environ 1000 m. au sud-est-est de Brévilliers.

Roche : différentes roches locales calcaires. Alt. : 420 m. environ.

Bibl. : L'Epée 1885-86, Piroutet, 1903, L. Meyer, 1925.

Icon. : esquisses dans L'Epée, Meyer.

Dans cette partie du Territoire de Belfort, il semble qu'il y ait eu deux dolmens, qui ont été signalés par Henry L'Epée en 1885 :

« A environ 1200 m. à l'est du village, sur le plateau, se trouve derrière le petit bois des « Issières » un lot de champs assez étendu. Un cultivateur, en labourant son champ à environ 100 m. de la forêt, avait chaque fois sa charrue arrêtée par un obstacle résistant : c'étaient deux pierres énormes placées à angle droit, qu'il fut impossible d'enlever sans les briser en éclats. Au point d'intersection des deux pierres se trouvaient des ossements humains, recouverts par une certaine quantité de pierres plates de petite dimension... »

C'est en faisant une enquête sur ce dolmen disparu que l'Epée eut son attention attirée sur celui dont il va être question. Ce monument se composait de trois pierres plates dont une seule était encore debout, bien qu'inclinée. Aucune fouille ne fut faite, mais un croquis des dalles fut publié. Ce dessin parut si peu convaincant à Piroutet qu'il ne croit pas qu'il puisse s'agir d'un dolmen. Cependant, en 1924, des habitants de Brévilliers et d'Héricourt entreprirent des fouilles. M. E. Coulon s'efforça de mettre quelque méthode dans ses recherches, mais le bruit s'étant répandu qu'on avait trouvé des « os de Gaulois », de nombreux curieux des environs vinrent se servir et quand le géologue L. Meyer arriva sur les lieux, il ne put que faire une étude géologique et une enquête après coup.

D'après E. Coulon, la pierre-debout émergeait d'un petit tumulus d'un relief d'environ 70 cm. A 60 cm. commençait la couche ossifère, d'une épaisseur d'une trentaine de centimètres, recouverte de pierres plates de diverses grandeurs. Le dolmen se composait encore de quatre pierres ayant les dimensions suivantes :

- 1<sup>re</sup> dalle, hauteur 240, largeur 55 à 91, épaisseur 35 à 45 cm.
- 2<sup>e</sup> dalle, hauteur 191, largeur 75 à 135, épaisseur 30 à 38 cm.
- 3<sup>e</sup> dalle, hauteur 200, largeur 70 à 105, épaisseur 25 à 30 cm.
- 4<sup>e</sup> dalle, hauteur 260, largeur 70 à 100, épaisseur 30 à 45 cm.

Comme artéfact on ne récolta qu'une « pointe de silex, sans cran ni retouche » ainsi qu'un anneau double en bronze. Il y avait des osse-

ments humains semblant indiquer une vingtaine de personnes et aussi des os d'animaux, la plupart brisés. Une des dalles portait une sorte de rigole artificielle.

L. Meyer fit une étude géologique serrée ainsi qu'un essai de reconstruction du dolmen. Il trouva un gros galet vosgien et des traces de feu sur des pierres. A son avis, les grosses dalles proviennent du voisinage : « Le tumulus est composé d'éléments rocheux divers... qu'on a dû rassembler en les glanant sur tout le plateau... » Il a eu entre les mains un pariétal humain qui semblait présenter un trou de trépanation « dont le bord à peu près circulaire est très aminci, peut-être par raclage *intra vitam*. Malheureusement, à son avis « les os d'animaux carnassiers et rongeurs n'ont que fort peu de valeur archéologique » et il ne s'en est pas occupé.

### Les pierres-percées de la Haute-Saône

Bibl. : Dict. archéol. de la Gaule, passim, Poly 1896, p. 110, Collot, 1946, p. 240.

Ces mégalithes, extrêmement intéressants, permettent des comparaisons directes avec Courgenay. F. Poly leur a consacré, en 1896, une étude :

« Le département de la Haute-Saône possède une série toute particulière de monuments fort peu connus. Ce sont les Pierres-percées, dalles de calcaire local, plus ou moins grossièrement rectangulaires, fichées en terre, comme des menhirs, par un de leurs petits côtés et présentent environ aux deux tiers de leur hauteur au-dessus du sol, une ouverture généralement ovale. Il est intéressant de faire connaître ces pierres, qui malheureusement tendent à disparaître. Il n'en existe plus que deux debout, celles d'Aroz et de Traves. Il y a un siècle on en comptait encore sept. Celle de Fouvent a trouvé un asile, dans le jardin de la cure de Bourguignon-les-Morey, grâce à M. Travelet. La Pierre-percée de Chariez a disparu avant 1800. Il en est de même de celle de Polaincourt. Celle de la Quarte n'est plus qu'un lointain souvenir. Quant à la septième nous ne savons même plus où elle était placée... »

*La Pierre-percée d'Aroz* se trouve au bord de la Saône, à 300 m. du village, au nord-est. Son axe est orienté du nord au sud. D'après Poly ses dimensions sont : largeur 200 cm., hauteur 180, épaisseur 25, trou 40 horizontalement, 30 verticalement. Le trou est à 1 m. de hauteur. Il est poli, alors que le reste de la pierre est brut. Collot indique : 200, 170, 35 et pour le trou 45 sur 35 cm.

En 1802 le préfet de la Haute-Saône fit faire des fouilles qui ne donnèrent aucun résultat. En 1945 Collot ne trouva qu'« un morceau de croissant en granit mesurant 24 cm. de longueur sur 10 de hauteur. C'est certainement un débris de grand cercle taillé qui était offert aux dieux... »

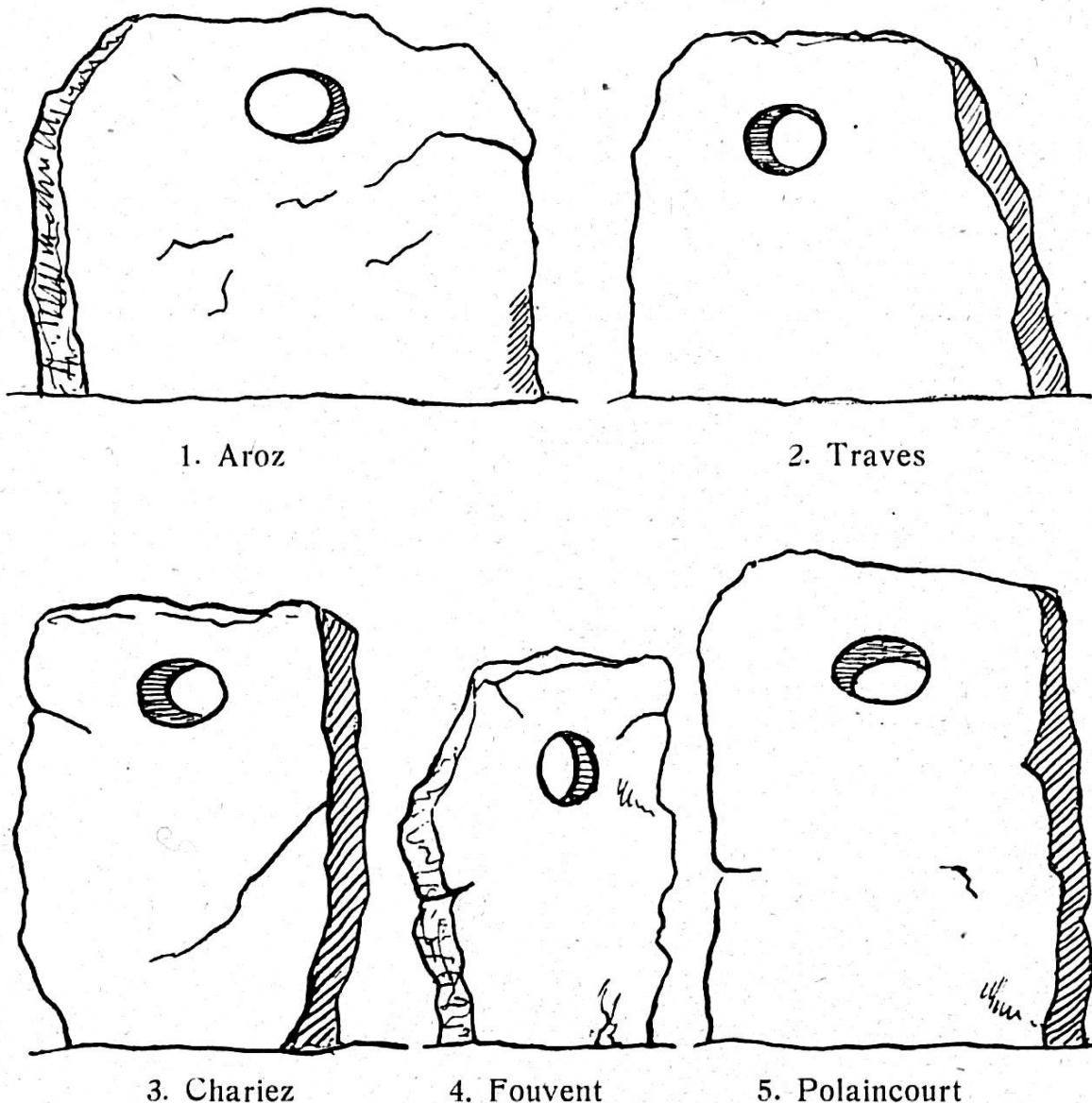


Fig. 28. — *Les Pierres-percées de la Haute-Saône*

Dessin schématisé.

Après les fouilles de 1802, nous dit Poly, le monolithe resta long-temps gisant sur le sol. Comme il gênait les cultures, on l'a relevé depuis et on lui a donné la position qu'il occupe aujourd'hui. Son orientation peut donc ne pas être originelle.

*La Pierre-percée de Traves* est à 1500 m. à l'ouest de la première, à 500 m. à l'est de la rivière, à 1200 m. au nord-ouest du village. D'après Collot elle est au sommet d'une colline, à une altitude de 220 m. Ses dimensions sont d'après Poly : hauteur 130 cm., largeur 190, épaisseur 20 cm., trou horizontalement 42 et verticalement 32. Collot indique des chiffres légèrement différents : 140, 170, 35, trou

40 sur 32. Son axe est aussi nord-sud. L'ouverture est pratiquée à une hauteur de 92 cm.

La pierre était l'objet de pratiques superstitieuses : on y brûlait des chandelles, on l'oignait d'huile qu'on récoltait à nouveau pour guérir certaines maladies (V. fig. 28).

*La Pierre-Percée de Chariez* a été détruite par les viticulteurs. Elle est signalée par D. Grappin en 1785, qui la prenait pour une borne de camp romain.

*La Pierre-percée de Fouvent-le-Haut* gisait longtemps sur le sol, sur le flanc de la colline de Champoz. Elle est actuellement dans le jardin de la cure de Bourrignon. Sa hauteur est de 145 cm., sa largeur de 75, son épaisseur de 34. Le trou a un grand diamètre vertical de 35 et un horizontal de 25 cm. A notre avis le grand diamètre devait être horizontal, comme aux autres, d'autant plus que la tradition rapporte qu'on y faisait passer les enfants pour leur donner santé et bonheur. Une superstition semblable est aussi attachée à la Pierre de Courgenay et nous avons, comme enfant, aussi passé dans ce trou. Cette manœuvre est bien plus facile à faire si le grand diamètre est horizontal que vertical.

*La Pierre-percée de Polaincourt*, après avoir été vénérée pendant de longs siècles, a malheureusement disparu. On y avait construit un oratoire dédié à sainte Félicie, à qui on venait demander la guérison des maladies des yeux, probablement à cause de la forme du trou qui était horizontal. Cette chapelle fut démolie une première fois par les Huguenots, reconstruite, et détruite définitivement avec la pierre à la Révolution. Les dimensions, à en juger d'après une ancienne gravure, devaient être de 185 cm. de hauteur sur 105 de largeur. Le trou pouvait avoir 38 sur 33 cm.

On ne peut s'empêcher, en lisant ces détails, de penser à la pierre de la chapelle de St-Hubert. Une note de G. de Mortillet, annexée au travail que nous venons de résumer, indique encore une pierre percée près de la Roche d'Avenay, canton de Boussiére, arr. de Besançon, que Richard cite en 1875 comme dolmen. Mais de toutes les pierres percées, dit de Mortillet, la plus connue est celle de Courgenay. Il la décrit sommairement et en donne un dessin de Taylor, 1829.

Tous ces monuments de la Haute-Saône ont en commun :

a) il s'agit toujours d'une forte dalle levée, sans autre reste de construction dolménique ;

b) la dalle est percée d'un trou régulier ovale, à grand axe horizontal, sauf une exception qui n'en est peut-être pas une, et ce trou est placé vers le haut du bloc ;

c) il n'est pas connu qu'on ait trouvé, à proximité, soit des artéfacts, soit des ossements.

La plupart des auteurs considèrent ces pierres percées comme des menhirs à trou, mais comme autre exemple on ne cite guère que le menhir des Arabes, en Touraine. Ici, la perforation, pyriforme, pourrait bien être accidentelle. On sait qu'il existe, en France surtout en Oise et Seine-et-Oise, des dolmens, pas très nombreux d'ailleurs, avec une dalle d'entrée perforée. Si l'on veut voir dans les pierres percées des restes de dolmens, il est facile d'admettre que les ossements aient disparu. Mais la disparition des autres pierres, ainsi que du tumulus qui devait recouvrir le tout, est plus difficile à expliquer. L'admission d'un tumulus permettrait au moins de comprendre la position élevée du trou, comme à Courgenay. Mais nous savons qu'à Niederschwörstadt le trou ne commençait cependant qu'à 2 m. 10 au-dessus du dallage de la chambre sépulcrale. A notre connaissance les perforations des dolmens français sont toujours moins haut placées.

La question dolmen ou menhir se pose avec une acuité particulière à Courgenay. Nous avons vu plus haut qu'il y a, ici, des présomptions de complexe mégalithique et on peut admettre que, si le tumulus était en pierres, le matériel a été utilisé pour empêtrer l'ancienne route, qui, malencontreusement, passe à proximité. Si on ne connaissait que les pierres percées de la Haute-Saône, on n'hésiterait pas à ranger Courgenay parmi elles. Ne connaissant que Niederschwörstadt, on ne saurait faire de la Pierre-percée qu'un reste de dolmen. Dans l'état actuel de nos connaissances, il n'est pas possible de se prononcer définitivement.

De même, les pierres munies de petites perforations, comme celles de Porrentruy (enceinte mégalithique) et de Courgenay (petite pierre percée) restent énigmatiques. Les trous des dalles de dolmen sont en général beaucoup plus grands. Toutefois notre ami le professeur Goury attire notre attention sur le monument de Bois l'Abbé (V. Beaupré) où une dalle d'un caisson attenant à une allée de pierres avait une ouverture arrondie de 17 cm. de diamètre. Mais ici, ce trou paraissait être naturel. Lors de la découverte il était encore obturé par un bouchon de pierre.

Revenant dans le domaine des réalités, on peut faire ressortir que les pierres que nous avons étudiées plus haut marquent la limite orientale, en Europe, des influences mégalithiques. L'Alsace ne possède plus de dolmen, mais seulement un ou deux menhirs douteux, dont le « Langenstein » près de Soultzmatt, que nous ne connaissons que par une photographie de Werner (1925) paraît le moins suspect. De même en Allemagne, à l'est de Niederschwörstadt, on ne trouve plus, à part le menhir que nous avons cité, qu'un autre « Langenstein » près de Tengen, sur la Wutach, qui est considéré par Schmidle comme une pierre-debout. Le département français du Jura, d'après Savoye (1901), est

extrêmement pauvre en mégalithes, puisqu'il n'a qu'un seul menhir et pas de dolmen<sup>1</sup>). En Suisse, les quelques rares mégalithes authentiques qu'on connaisse ne s'écartent guère des chaînes jurassiques.

Les mégalithes que nous venons de passer en revue forment donc une bordure orientale et semblent bien ressortir tous au même courant de civilisation. Mais à quel courant ? La pauvreté du matériel récolté jusqu'à présent, tant en os qu'en artéfacts, nous invite à la plus grande prudence. La seule chose qui paraît probable est que les constructeurs de mégalithes venaient des côtes de l'Ouest, ou des Pyrénées. A l'encontre d'une opinion trop répandue, mais avec F. Sarasin et Wahle, nous ne voyons pas comment on pourrait rattacher ces peuplades mégalithiques aux palafitteurs lacustres.

1 Le menhir que cite Savoie est la Pierre-Lithe à Saint-Germain-en-Montagne. Après la rédaction de ce travail nous avons eu connaissance d'une note de A. Lejay sur les mégalithes du Jura ; parue dans le **Bull. de la Soc. préh. fr.** en 1945. Cet auteur cite surtout des menhirs faux ou détruits et retient la Pierre-d'Autel, grosse pierre hexagonale, près du lac de Bonlieu, et un autre mégalithe, signalé par Piroutet, à l'entrée du val de Mièges. Il s'agirait ici d'une « pierre percée d'un trou circulaire, sorte de menhir perforé analogue à ceux de la Haute-Saône ». Les dimensions de cet intéressant monument ne sont pas indiquées.

## BIBLIOGRAPHIE

- Andrist D. Die Ausgrabung beim Schalenstein auf dem Eichholz bei Grenchen. Grenchen s. d.
- Bay R. Kiefer und Zähne aus der neolithischen Steinkiste bei Aesch. **Schw. M.-schr. f. Zahnh.** 1939, p. 540.
- Beaupré La station funéraire de Bois l'Abbé. Nancy, 1905.
- Bonstetten A. de Essai sur les dolmens. Genève, 1865.
- Bourgeois V. H. Les monuments mégalithiques le long du Jura suisse. Yverdon, 1926.
- Capitan L. La Préhistoire. Paris, 1922.
- Cartailhac E. La France préhistorique. Paris, 1889.
- Collot J. Les deux pierres percées d'Aroz et de Traves (Haute-Saône). **Bull. Soc. préh. fr.** 1946, p. 239.
- Criblet G. Les menhirs de Corcelles sur Concise, Bonvillars et Grandson. **Bull. Soc. vaud. Sc. nat.** 1895, p. 1895.
- Dechelette Archéologie préhistorique. Âge de la Pierre. Paris, 1924.
- Dubois Le menhir de Combasson. **Rameau de sapin.** 1916, p. 2.
- Gersbach E. Der Heidenstein bei Niederschwörstadt. **Bad. Fundber.** 1926, p. 97.
- Glory A. La civilisation du Néolithique en Haute-Alsace. Toulon, 1942.
- Goury G. L'homme des cités lacustres. Paris, 1932.
- Greppin J.-B. Description géologique du Jura bernois. Berne, 1870.
- Heierli J. Urgeschichte der Schweiz. Zürich, 1901.
- Heim A. Geologie der Schweiz. I. Leipzig, 1919.
- Joliat H. La Pierre-Percée de Courgenay. **Emulation**, 1927.
- Joliat H. Le Jura bernois préhistorique. **Emulation**, 1934-35.
- Joliat H. Les recherches archéologiques dans le Jura au 19e siècle. **Bull. de l'A.D.I.J.** No 1, 1947.
- Koby & Perronne Recherches sur la Néolithique en Ajoie. **Emulation**, p. 161, 1934-35.
- Koby F.-E. Les Pierres curieuses de Chercenay. **Bull. de l'A.D.I.J.** No 7, 1947, p. 122.
- Kraft G. Der Heidenstein bei Niederschwörstadt. **Bad. Fundber.** 1927, p. 225.
- L'Epée H. Communication archéologique. **Mém. Soc. Emul. Montbéliard**, 1886, p. 464.
- Martin H. Etudes d'archéologie celtique. Paris, 1872.
- Meyer L. Sur le Tumulus-Dolmen de Brévilliers. **Bull. Soc. belfortaine Emul.**, 1925, No 39.
- Morlot A. Der Freystein von Attiswyl. Bern, 1855.
- Mortillet A. de Les monuments mégalithiques christianisés. **Rev. mens. de l'Ecole d'Anthrop. de Paris.** p. 321, 1897.

- Mortillet P. de** Origine du culte des morts. Paris, 1914.  
**Muston** Notice sur le Système du Gramont. Montbéliard, 1881.  
**Octobon** Statues-menhirs, stèles gravées, dalles sculptées. **Rev. Anthropologique**, 1931, p. 297.  
**Poly** Les Pierres Percées de la Haute-Saône. **Rev. Ec. d'anthrop. de Paris**, 1896, p. 110.  
**Quiquerez A.** Souvenirs et traditions des temps celtiques dans l'ancien évêché de Bâle. **Coup d'œil Emulation**, 1856-57.  
**Quiquerez A.** Topographie d'une partie du Jura oriental. Porrentruy, 1864.  
**Quiquerez A.** Pierres dites de St-Germain de Grandval. **Indicateur des antiquités suisses**, 1869, p. 2.  
**Quiquerez A.** Dictionnaire archéologique du Jura bernois. **Emulation**, 1869-71, p. 33.  
**Quiquerez A.** Tables de rochers à Bure et à Grandgourt. **Indicateur des antiquités suisses**, 1876, p. 652.  
**Quiquerez A.** Une pierre à écuelles à Sornetan. **Indicateur des antiquités suisses**, 1882, p. 229.  
**Rollier L.** Ce qu'est le caillou de Sornetan. **Rameau de sapin**, 1909, p. 1.  
**Sarasin F.** Das steinzeitliche Dolmengrab bei Aesch unweit Basel. **Verh. Naturf. Ges. Basel**, 1910, p. 226.  
**Savoye L.** Les monuments mégalithiques du Jura. **Bull. Soc. anthr. Lyon**, 1901.  
**Schenk A.** La Suisse préhistorique, Lausanne, 1912.  
**Schmidle W.** Der Lange Stein bei Tiengen (Klettgau). **Bad. Fundber.** 1933, p. 19.  
**Schreiber** Taschenbuch für Geschichte... 1844, IV, p. 262.  
**Tschumi O.** Urgeschichte der Schweiz. Frauenfeld u. Leipzig, 1926.  
**Tschumi. O.** Die Vor- und Frühgeschichte des Oberaargau. Bern, 1924, p. 12.  
**Vionnet P.** Les monuments préhistoriques de la Suisse occidentale et de la Savoie. Lausanne, 1872.  
**Werner L.-G.** Les monuments mégalithiques dans le Haut-Rhin. **Bull. Soc. industrielle de Mulhouse**, mars 1925.  
**Wahle E.** Vorzeit am Oberrhein. Heidelberg. 1937.